LE PLUS GRAND HEBDOMADAIRE DES FAITS DIVERS

8e Année — No 335

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

28 Mars 1935

DIRECTEUR : Marius LARIQUE

DETECTIVE

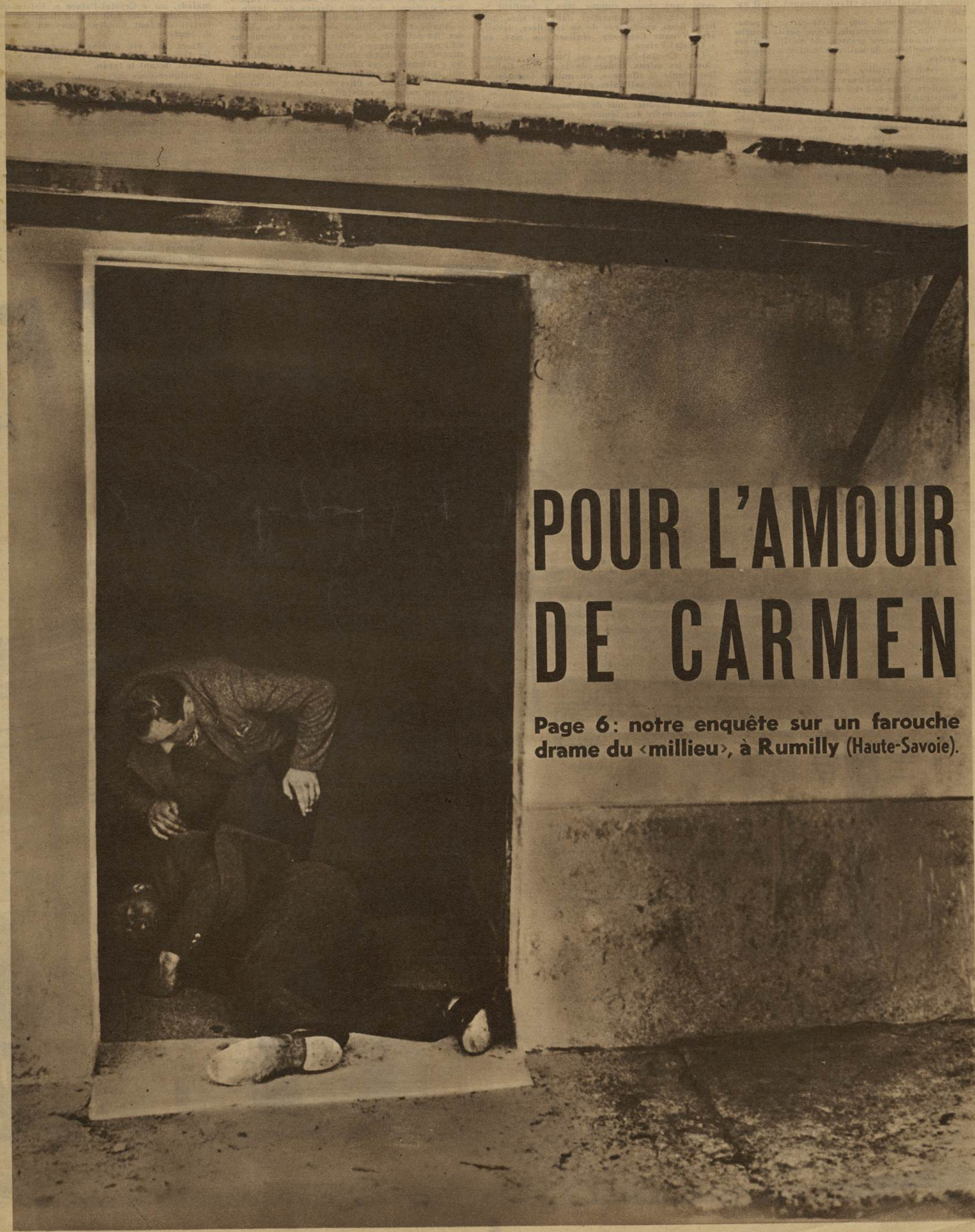

POUR L'AMOUR DE CARMEN

Page 6 : notre enquête sur un farouche drame du ‹millieu›, à Rumilly (Haute-Savoie).

162499

LA RÉVOLTE DES FE

Bordeaux (*de notre envoyé spécial*).

Yvonne Coignoux naquit à Paris, en 1899, dans le faubourg. Après avoir tenté divers apprentissages, honorables, mais sans utilité, elle connut celui de l'amour, dans les bras musclés d'un gars de Belleville.

Quelque temps après, la docile et tendre Yvonne inaugurait, dans le quartier de la Goutte d'Or, une parcelle de bitume.

Des années passèrent. Au gré des tauliers et de la clientèle, Yvonne changea cent fois d'état civil. Cette fille blonde et charnue achalandait une « maison », par sa constante bonne humeur et son doigté. Mais son large corps aveuli aux corvées de l'amour-minute s'enflait d'une graisse tenace... A ce « tournant », la fille, inquiète, trouva, au coin d'une rue, René Rous, dit « le Frisé ».

René Rous fit ses premières armes de don Juan professionnel aux alentours des mégisseries de Saint-Junien (Haute-Vienne), où il naquit en 1898.

Ce colosse blond, dont la tête carrée se ponctuait d'un nez minuscule, d'une petite bouche sensuelle aux lèvres grasses, eût mérité, par ses mœurs violentes, de naître à Nantes, patrie des négriers.

Il rêvait de replier, sur ses biceps noueux, les manches aux couleurs tendres des chemises de tauliers. René-le-Frisé rêvait d'être, un jour, « Monsieur René ».

Ce jour vint au mois de novembre 1933. Le propriétaire du « Crystal-Palace », sis au coin de la rue Laterrade et de la rue de Galles, dans le quartier Mériadeck, à Bordeaux, cherchait une gérante. René fit l'affaire au nom d'Yvonne, qui fut agréée.

Entre la place Mériadeck, ce marché aux puces de Bordeaux, grouillant, équivoque, sordide, sympathique malgré tout, et le froid cimetière de la Chartreuse, dont la porte monumentale est interdite aux filles d'amour, vingt rues composent le quartier réservé. Vingt rues dont certaines s'ornent de noms poétiques ou prédestinés : rue de la Pépinière, rue Pajot, rue Duplantier, rue Bonnaffé, rue Louis-de-Foix, rue de la Croix-Rouge, rue des Glacières, rue de la Chartreuse, rue de Bellevue, rue Léon-Valade. Vingt rues, toutes perpendiculaires à la rue de Galles, toutes reliées au poste de police, toutes identiques par leur faune, leur commerce, leur architecture, avec leurs maisons sans étages, qui se poursuivent en fuite basse vers l'horizon, indéfiniment.

Fourbes, rudes, sans fantaisie et sans bagout, les marlous bordelais n'ont aucune excuse. Ils ne sont pas de cette canaille joviale, impudique et bonhomme, des hors-la-loi méditerranéens. Les règlements de comptes n'en sont ni plus dangereux ni plus fréquents. Ils sont, simplement, plus vils. Depuis plus de dix ans qu'il tient en mains les filets qui le mènent au cœur de ce monde secret, M. Pourtagon, secrétaire des « Mœurs », n'a pas connu de jour paisible et sans histoire. Les revolvers partent tout seuls, les couteaux piquent, les rasoirs, surtout, taillent en pleine chair. Mais il ne faut y chercher aucune absolution, aucun mobile plus ou moins noble. Tout est bas dans le milieu bordelais. Entre le fouillis hétéroclite de la place Mériadeck et les hauts murs tristes du cimetière de la Chartreuse, les rues sans joie sont aussi sans espoir, comme sans « honneur ».

C'est là, dans ce quartier, dans ces rues, que René Rous, coadjuteur de sa régulière, devait, avec Yvonne Coignoux, réaliser son rêve, au « Crystal-Palace ».

Le « Crystal-Palace » est l'une des maisons closes les mieux famées de la rue de Galles. Importante « affaire », où quinze femmes se pressent pour satisfaire aux désirs d'une clientèle hétérogène.

Dès le premier jour de gérance, « le Frisé » fit comprendre aux femmes, groupées autour de lui dans l'estaminet, que le laisser aller, l'indolence, le désordre, la gabegie des jours passés devaient cesser. Les tristes filles, habituées aux sautes d'humeur des « patrons », s'ébahirent néanmoins de cette déclaration : n'ayant jamais joui de leur indépendance, étroitement surveillées, rançonnées à plaisir, jusqu'alors, si le « nouveau » s'y mettait, que serait-ce demain ? « Madame Yvonne » — elle se gargarisait de son titre enfin conquis — approuva sévèrement les justes propos de son associé :

— Mes petites, gare aux amendes !...

Il en plut. A tout moment, à tout propos, sans raison, sans rime, pour voir ce que ça rendrait.

— Madame veut s'en aller ? Madame est libre. Mais Madame doit à Madame Yvonne mille francs, pour les chemises, les fards, la correspondance, les petites douceurs apéritives ou digestives. Madame ne quittera le « Crystal » qu'après avoir payé ses dettes. Inutile, au surplus, d'appeler son homme à la rescousse. « Monsieur René » en a, heureusement, maté de plus terribles. Un barbotin ne fait pas peur à un homme comme lui. C'est Madame qui « s'explique ». Ce n'est pas un quelconque Monsieur. Vous pourrez le lui dire de notre part. Madame, d'ailleurs, est une ingrate et une sans-cœur. Elle oublie qu'on a eu la complaisance, la générosité insigne de lui accorder une heure de liberté, bien que ce ne fût pas son jour de sortie, pour aller voir « le petit qu'a le *group* ». A quoi ça sert d'être bon, aimable, doux et indulgent, je vous le demande ? Toutes les mêmes, ces femmes de business !...

Et « Madame Yvonne » — qui oublie le bitume de la Goutte-d'Or, les banquettes râpées des estaminets, les nuits glacées du « tapin » — s'indigne devant tant de mauvaise foi.

Monsieur René, lui, « s'occupe ». Les amendes, les dettes « de service », c'est entendu, ne sont pas à dédaigner. Mais il y a mieux à faire encore. Et, d'abord, dresser ces indisciplinées, ces « râleuses », ces dévergondées. « Le Frisé », qui connaît la prodigieuse veulerie, l'inépuisable fatalisme des filles de maison, inaugure, avec un sadisme satisfait, une ère de terreur inimaginable. Il sait que toutes les femmes du « Crystal » ont, chacune, un souteneur. « Doublards », filles d'amour ou régulières, ces dames apportent régulièrement la comptée à un fainéant, scrupuleux sur le chapitre unilatéral des intérêts de la communauté. Il y a, peut-être, dans ce banc de dos-verts, quelque redoutable concurrent. Redoutable à l'extérieur seulement, car il est le maître absolu, entre les quatre murs du « Crystal ». Ses paroles ont force de loi. Ses jugements sont sans appel. Il convient d'en profiter.

Dès maintenant, interdiction absolue de sorties hebdomadaires à toute femme débitrice d'une dette quelconque à l'égard de la maison. Aucune pensionnaire ne pourra quitter l'établissement avant d'avoir payé intégralement son dû. Le prix des objets fournis par Madame Yvonne est augmenté, en toute circonstance, de 25 %. Etant accru déjà de 75 %, le bénéfice équilibre le prix d'achat. C'est régulier. Les repas sont frappés d'une surtaxe de luxe. Idem les menues gourmandises. Les chemises, chaussettes, faveurs, rubans, dentelles, savonnettes parfumées, poudre, fards, etc. coûtent instantanément trois fois leur prix. Mais les repas, si maigres déjà, si peu appétissants, deviennent une infâme « tambouille ». Le vin, de « l'abondance ». Pain rassis jusqu'à épuisement des réserves. Le café sera « passé » quatre fois. Le lait, au compte-gouttes. Et malheur à qui tombe malade ! Crise, restrictions. Les médicaments sont hors de prix. Marche ou crève. De préférence à l'hôpital. Personne n'a le droit d'être malade, au « Crystal-Palace ». Est-ce que je suis malade, moi ? Et René d'élargir sa bouche étroite d'enfant boudeur, dans un ricanement de brute.

Alors, une vie infernale commence. Toutes les femmes de la maison tremblent à chaque instant, devant le tyran.

Quelques-unes parviennent ,grâce à des ruses invraisemblables, à soustraire au « taulier » une partie de leurs gains. Un jour, triomphalement, elles exhibent la « masse » devant le Frisé, en présence des copines. René a donné sa parole d'homme. Elle paye; elle est libre. Madame Yvonne s'extasie, dans un attendrissement feint :

— Voyez. Mesdames : Lulu est une femme sérieuse. Elle économise. Elle ne donne pas tout son argent à un propre à rien. Elle ne se paye pas des douceurs, elle ! Aussi, la cage s'est ouverte, l'oiseau s'envole. Ma chère Lulu, nous vous regretterons.

Mais, le soir, pour compenser le mauvais exemple de ce départ, un tour de vis supplémentaire au régime anéantit les espoirs d'évasion.

Monsieur René qui est doué décidément d'un esprit entreprenant, constate que certaines fem-

mes « rendent le maximum ». Il considère qu'il est injuste que l'argent, aussi péniblement gagné, soit distribué hors de sa maison. Il joue le grand jeu :

— Tu me plais. Tu es sérieuse. Laisse tomber le « dehors ». Avec nous, tu seras heureuse, choyée, dorlotée. Je te défendrai contre toutes les femmes, contre ton « mec ». Je ne crains personne. Et Madame n'a que le droit de la boucler. Gi ?

Quelquefois, le coup réussit. La femme n'envisage que le danger immédiat de déplaire au patron. Elle cède. La malheureuse a désormais tout perdu : argent, liberté, tranquillité, et, peut-être, cette tendresse primitive qui la console.

On étale sa triste intimité. Son bahut est fouillé de fond en comble, sous un prétexte de fallacieux soupçons. Lettres, photos, maigres souvenirs d'un temps plus pur, rien ne lui appartient plus. Et malheur à la « planque » ingénue ! L'une d'elles, une Bordelaise, gardait, depuis dix ans, dans un sachet fané, la « dizaine », ces piécettes de dix et de vingt sous, que — suivant une tradition touchante, après les avoir fait bénir — les fiancés offrent à leurs amoureuses. Témoignage désolé d'une époque paisible, d'un premier amour sans laideurs. Dix francs, ça ne se néglige pas...

Quand une « nouvelle » se présente, ignorant dans quel enfer elle tombe, Monsieur René essaie d'en faire sa « fille d'amour ». Il déploie des séductions vulgaires. Si la nouvelle résiste, c'est la « dérouille » la plus corsée qu'elle subit. Après le « business », René convoque toutes les femmes dans la « piaule » de la rebelle. Sous peine de « dérouiller » comme la malheureuse, chaque femme, à tour de rôle, doit aider à « corriger » sa camarade. Si elle s'y refuse, elle « prend » à son tour, aussitôt après. A coups de pieds, à coups de ceinturon, à coups de poings. Sur tout le corps. Dans le ventre, sur les jambes, mais jamais sur le visage, ces visages ravagés, creusés, déformés par des années de vice, de basse noce et de misères. Comme l'exprime judicieusemnt l'élégant Frisé :

— Des marrons dans la gueule, ça détériore le matériel...

— Alors, on traîne Madame par les cheveux tout autour de l'estaminet, dans la sciure empuantie de vin et d'alcool, souillée de mégots et de crachats. Pour varier les plaisirs, on « sonne » Madame sur le marbre des tables ou sur la mosaïque. Quand elle a son compte, on la jette, à coups de bottes dans les reins, sur le lit d'amour. Défense absolue de parler, de se plaindre, de gémir, de pleurer. Sinon, « ceinture » pour la « becquetance », le lendemain et toutim...

Aux jours de « visite », le médecin s'effare de voir tous ces visages mornes, craintifs, hermétiques, qui semblent masquer de lourds secrets. Il interroge. Il cherche. En vain. La terreur s'est installée au « Crystal-Palace », avec René Rous et Yvonne Coignoux, vrais de vrais. Qui oserait dénoncer le martyre quotidien ? Au dehors, les copines s'étonnent de ne plus voir leurs amies, au jour classique de la sortie. Dans les bars enfumés et sombres, leurs hommes se groupent, en conciliabules mystérieux. Certains proposent une expédition punitive. Ce sont des écervelés. Chacun de ces messieurs — qui, cependant, « la sautent salement » — a tout intérêt à éviter le moindre contact avec les flics. Du chahut au « Crystal », c'est la rafle immédiate, la « taule » municipale, le Fort du Hâ pour la plupart, pour quelques-uns le bagne. Il convient d'être circonspect et d'attendre. On attend, en resquillant chez les amis. On réglera les comptes, plus tard, en douce, d'un seul coup.

René-le-Frisé, en attendant ce jour fatal, n'épargne personne, dans son royaume. Personne, sauf la complaisante Yvonne, soumise aux moindres désirs du caïd. La femme de chambre, Alice Poupet ; la cuisinière, Charlotte Baschet, qu'on oblige à cuisiner une infâme « tambouille » ; quand l'une ou l'autre regimbe, les coups pleuvent sur leur échine et sur leur crâne. Les deux bourreaux envisagent l'avenir avec sérénité, malgré la crise et le chômage partiel du métier. Si les clients se font plus rares et qu'il enrage, l'une de ces dames calme les nerfs de Monsieur René avec docilité. Un refus équivaut à une formidable « bigorne ». Mais, en somme, tout est bien dans le meilleur des mondes.

Cette vie dure un an. Douze mois. Plus de trois cent soixante jours. Autant de nuits cruelles...

Par les rapports des inspecteurs, le commissaire Lagarrigue, sous-chef de la Sûreté, ainsi que M. Pourgaton, soupçonnent bien des choses. Mais aucune femme ne se plaint, personne ne bouge. Les coups, les menaces précises, la loi du silence, la crainte imposent, à tout moment, un mutisme absolu.

Lorsqu'un jour, il y a trois mois, une femme se décide. Aline Hugot, qui porte des cicatrices éloquentes, témoigne de l'esclavage qu'elle subit. Plutôt finir sous une étrave, dans le port, à l'hôpital, le ventre défoncé, que de continuer à vivre cette horreur. Elle dit tout et davantage... M. Pourgaton convoque le couple de tortionnaires dans son petit bureau du service des mœurs, où l'on accède par un étroit et tortueux escalier de donjon. Le duo s'étonne, nie, s'indigne.

Le secrétaire, blasé, prévient Yvonne, la responsable vis-à-vis des lois, de la gravité des soupçons qui les chargent. Le Frisé et la dame au nez cassé jurent qu'ils sont innocents, que cette Aline Hugot est une vicieuse et une rien-du-tout.

Yvonne pleure :

— Me faire ça, à moi, qui les chéris comme mes filles !...

L'enquête commence, sans bruit...

On interroge la cuisinière, Charlotte Baschet, la femme de chambre, Alice Poupet, des femmes : Marcelle Meunier, Andrée Besson, Blanche Barillot et la benjamine du troupeau, Lucette Verrier, vingt-deux ans.

Leurs témoignages concordent absolument. Chacune d'elles exhibe des ecchymoses, des bleus, des plaies. Elles content exactement les mêmes faits avec les mêmes détails. Aucun doute n'est plus possible. Les quinze femmes sont affirmatives et formelles : séquestrées, battues, pillées, elles subissent, depuis plus d'un an, d'impitoyables bourreaux. D'avoir confessé leur douloureux esclavage les réconforte, les encourage, les excite. Plus de crainte, plus de terreur, plus de honte. Tout le monde dans le bain !... La révolte est générale.

Le commissaire Lagarrigue en sait assez. Il convoque René Rous et Yvonne Coignoux. Il les inculpe de coups et blessures et d'infraction multipliée au paragraphe 4 de l'article 334 du Code pénal, qui dit : « Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 50 à 5.000 francs quiconque aura retenu contre son gré, même pour cause de dettes contractées, une personne, même majeure, dans une maison de débauche. »

Le soir même, René Rous et Yvonne Coignoux, stupéfaits de leur aventure, font chambre à part, au Fort du Hâ.

Durant huit jours, le quartier réservé de Bordeaux vécut dans la fièvre. Les tauliers s'indignaient de l'emprisonnement d'un confrère. Si on n'est plus maître chez soi, maintenant ! Mais la sanction brutale les rend circonspects, doucereux, paternels... Les femmes triomphaient bruyamment, de porte en porte, joyeuses de constater que la loi est la même pour tous, que ce n'est pas toujours au tour des mêmes, des plus faibles, des indéfendables, à « moisir en taule ». Les pensionnaires du « Crystal-Palace » s'enfuirent de leur prison, dès le lendemain de l'arrestation des « patrons ». Après leur crise de courage désespéré, elles retrouvèrent le calme, leur pusillanimité, le sentiment des responsabilités, la crainte d'une vindicte, d'une « punition ». René n'a pas que des ennemis dans le milieu. Elles assistèrent toutes, cependant, à la confrontation générale qu'organisa M. Gougaud, le jeune juge d'instruction, dont le cabinet numéro 4 est voisin de celui où son glorieux confrère, M. d'Uhalt, instruit l'affaire de *l'Atlantique*, avec la nostalgie inavouée du pays basque, avec, sans doute, aussi, le secret soulagement de n'avoir plus à mener la formidable instruction Stavisky.

Trois femmes seulement, indifférentes aux conséquences de leur révolte, n'ont pas quitté les banquettes du « Crystal-Palace », sous la surveillance de Kriégel, la sous-maîtresse. Les autres ont quitté Bordeaux, ont fui le quartier, au gré de leurs directeurs de conscience, peu soucieux de les perdre à nouveau, sous la chiourme d'un autre « Frisé ». Comme dit le judicieux Paulo-la-Mouche :

— Les coups de barre, ça n'a qu'un temps. C'est pas des hommes, ceux qui encaissent des giries pareilles. Tout de même, bouziller le cheptel ! Il allait fort, le Frisé !...

Une seule fille, « Rita » — Andrée Besson — s'est installée dans une chambre de business de la rue Rougier, à cinquante mètres du « Crystal », où elle subit de douloureuses « dérouilles ». Mais celle-là ne craint rien. Ses joues brunes, ses lèvres — ornées d'un poil follet que la poudre ni le rouge ne parviennent à dissimuler — portent une marque indélébile qui atteste son indépendance et son courage. Comme d'autres la Légion d'Honneur, Andrée Besson, fille « Rita », arbore glorieusement la croix-des-vaches, la balafre des indomptées...

Le propriétaire du « Crystal-Palace », désolé d'aussi fâcheux incidents, qui nuisent à la bonne réputation d'un commerce bien tenu, cherche une nouvelle gérante, plus paisible, plus soucieuse des honnêtes intérêts de son établissement prophylactique.

Dans leurs cellules du Fort du Hâ, Yvonne Coignoux et René Rous, dit « le Frisé », dit « le Caïd », qu'une ambition frénétique a ruinés, méditent avec amertume sur les dangers de la dictature au royaume de l'amour vénal, pendant vingt jours.

Ils n'en sortirent, la semaine dernière, que pour être jugés en Chambre correctionnelle, avec tous les égards dus à leur rang social. La chance, qui les avait abandonnés un moment, leur revint. Sur les quinze témoins, quatre seulement se présentèrent à l'audience. Et, sur les quatre, seule Andrée Besson — Rita-croix-des-vaches — prononça le réquisitoire qu'attendaient, aux bancs du public, les délégués du « milieu » bordelais, désignés pour le compte rendu officiel des débats. Ils étaient là, guettant les témoignages, la plaidoirie, l'attitude, le visage, les paroles du « Frisé » et d'Yvonne Coignoux, souhaitant leur voir appliquer le « maximum ». Ils furent déçus.

L'absence de tant de témoins indispensables, retenus loin du prétoire par leurs obligations « professionnelles », la passion difficilement impartiale dont Rita et ses trois compagnes emplirent leurs dénonciations, le haut talent du spirituel Me Chalès, illustration du barreau de Bordeaux, qu'ils purent intéresser à leur déplorable cause, sauvèrent les deux bourreaux du « Crystal-Palace ». La matérialité des faits, l'abondance des témoignages, leur précision, leur similitude, le rapport net et dangereux de M. Pourgaton, le réquisitoire du ministère public n'influencèrent pas l'indulgence des juges.

Alors que tous attendaient une condamnation sévère, René Rous et Yvonne Coignoux s'en tirent avec quinze jours de prison et cent francs d'amende !... Le ministère public veut faire appel.

Dans le quartier Mériadeck, le jugement est commenté avec indignation, à toutes les portes de « business », dans tous les bistrots louches, derrière tous les volets clos. René Rous se cache dans Bordeaux. Il craint les vengeances exaspérées des « hommes ».

Yvonne Coignoux est revenue au « Crystal », pour y faire ses paquets. Quand on la vit rue de Galles, les filles hurlèrent les pires injures. Celle qui fut, un temps, « Madame » Yvonne s'est plainte à la police qu'au cours de sa détention au Fort du Hâ, on lui ait volé, au « Crystal », un manteau de fourrures et de nombreux objets. Rassurée par l'indulgence des juges correctionnels, elle voulait porter plainte pour vol !... Des amis prudents le lui déconseillèrent : la veine peut « tourner », les juges réfléchir.

Dégoûtée de son beau rêve, Yvonne Coignoux ne veut plus jamais être « Madame » Yvonne. L'idéal est mort derrière le front bas du « Frisé ». Après avoir voulu satisfaire une ambition légitime, qu'ils anéantirent par leur avidité, René Rous et sa femme rentrent dans le rang. Ils fuient Bordeaux. Adieu, le rêve, les chemises aux couleurs tendres des tauliers, les trousseaux de clés des sœurs tourières !

Yvonne Coignoux regagne le trottoir, les factions dans la nuit froide, les estaminets aux banquettes pelées, les chambres de passes, les hôtels borgnes. René Rous retrouve sa vie oisive de beau mâle désabusé. La police leur renouvelle sa maternelle surveillance.

Désormais, leur cruel souvenir prendra, dans les conversations du « Crystal », aux heures creuses où les femmes s'émeuvent en confidences, toute la force d'une tradition. Des générations de filles d'amour se la transmettront scrupuleusement. Une célébrité comme une autre. Yvonne et René ont compris que, quelquefois, le « milieu », c'est le juste milieu, où chacun est à sa juste place. Puissent-ils ne plus l'oublier !

Henry MERCADIER.

Sous la direction tyrannique d'Yvonne Coignoux (à droite), *le « Crystal-Palace »* (à gauche) *était devenu un enfer.*

Pour voir juger ces « négriers », il y avait foule au Palais de Justice de Bordeaux.

Vingt rues, perpendiculaires à la rue de Galles, ont le même aspect sinistre.

Equivoque, sordide, la place Mériadeck est une sorte de marché aux puces bordelais.

René Rous et Yvonne firent chambre à part, ce soir-là, au fort du Hâ (ci-dessus).

Dans la rue de Galles (ci-dessus), *le « Cristal » est une des maisons les mieux famées.*

Depuis dix ans, M. Pourtagon (ci-dessus), *secrétaire des « Mœurs », n'a pas eu de répit*

MARIUS PEGOMAS

Détective Marseillais

racontera tous les Vendredis
des exploits formidables

1 fr.

DEUX HEURES DE LECTURE

UN ROMAN POLICIER INÉDIT ET COMPLET

1 fr.

ÉDITIONS BAUDINIÈRE

185.

L'AMOUR et la CHANCE vous seront acquis.

GRATUITEMENT

par la possession
de la mystérieuse
FLEUR IRRADIANTE

Envoyée à l'essai pendant 15 JOURS
sans engagement de votre part.

≡ Cette fleur éternelle au parfum magique lumineuse dans la nuit, sera préparée spécialement pour chacun de vous suivant votre nativité d'après les rites millénaires de PAMIR et les immuables principes astrologiques des MAGES D'ORIENT.

≡ La Science même sincline devant sa puissance Des PREUVES SCIENTIFIQUES et des ATTESTATIONS PAR MILLIERS nous parviennent même des gagnants de la LOTERIE NATIONALE et sont à votre disposition.

≡ Incrédule aujourd'hui vous ne le serez pas demain et vous ne regretterez pas de m'avoir écrit.

≡ Choisissez la fleur que vous désirez rose ou œillet blanc sûr de son pouvoir je ne crains pas de vous l'envoyer à l'essai.

≡ Pour toute demande je joindrai à l'envoi, votre horoscope, les chiffres qui vous sont favorables et votre portrait graphologique GRATUITS.

Indiquez vos prénoms, date de naissance (heure et lieu si possible) écrivez vous même et joignez 3 francs en timbres si vous le désirez pour frais divers d'envoi discret.

(délai de préparation 10-15 jours)

Prof. T. AOUR _ 30, rue Franklin _ LYON
Lui seul vient vraiment d'Orient

ÉCOLE INTERNATIONALE
DE **DÉTECTIVES**
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
34, rue La Bruyère (IXe) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 E R), Londres W

POUR TOUS

LA MAIN AU COLLET

Il faut applaudir à l'acte énergique que vient d'accomplir la 11e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

Les administrateurs de la *France-Equatoriale-Minière* — qui ignoraient tout de l'exploitation des gisements, mais connaissaient par contre à merveille l'exploitation de l'épargne publique, ainsi que l'énonce un ironique attendu du jugement — ont été condamnés pour escroquerie à des peines d'emprisonnement ferme. Parmi ces administrateurs figuraient en bonne place l'ancien sous-secrétaire d'Etat Gaston Vidal et un homme d'affaires, Marcel Lala, dont la chronique judiciaire s'est beaucoup occupé en ces derniers mois.

Gaston Vidal qui vient d'être condamné par la 11e Chambre correctionnelle.

Alors que le jugement venait d'être prononcé, le substitut requit du tribunal l'application de l'article 193 du Code d'instruction criminelle.

Cet article, modifié par la loi du 9 juillet 1934, autorise le tribunal, au cas où la peine prononcée est supérieure à un an de prison, à décerner par décision spéciale et motivée un mandat de dépôt contre le prévenu.

A notre connaissance, c'est la première fois que le tribunal de la Seine applique cette disposition récente de la loi.

Nous devons souligner le fait, car il mérite d'être retenu.

Disposition nouvelle et excellente. Evidemment, elle doit être exécutée sans « emballement », réservée aux seuls « margoulins », escrocs habiles dans l'art d'exploiter les dupes.

Car le mal dont souffre la justice est là : les retards, les atermoiements, la dérobade devant la sanction.

Justice rapide — non « hâtive » — égale bonne justice.

Par les moyens et voies de recours que le Code met à la disposition des coquins, les jugements restent longtemps lettre morte ; des jugements « pour rire », des sentences dont se moquent ceux qu'elles concernent, parce que, entre leur prononcé et l'incarcération, des mois, des années, s'écoulent.

La loi du 9 juillet 1934, dont la 11e Chambre vient de faire une si judicieuse application, a mis fin à ces abus révoltants.

La main au collet, à la porte de l'audience, comme cela s'est produit l'autre jour, voilà de l'utile besogne, qui inspirera aux « méchants » une crainte salutaire, aux « innocents » une confiance nouvelle en la justice.

Et elle en a bien besoin !

D

Décadence

J'aimerais mieux marcher à la guillotine plutôt que d'aller à cette reconstitution, avait dit Soleil à l'inspecteur Holzer, qui, l'autre matin, vint le prendre à la Santé pour le mener au petit logement d'Aubervilliers, où le Martiniquais tua, dépeça et « cimenta » sa femme, Nita.

Entre ses avocats, c'est en effet avec une figure de condamné à mort que Soleil pénétra dans son ancienne demeure, devant laquelle s'étaient massés les badauds. Quelques belles curieuses qui *connurent* le noir murmurèrent tristement sur son passage : « Comme il a changé ! »

Le brigadier-chef Holzer interroge A. Soleil.

Évasion

Au parloir des avocats, à la Santé, ou dans le cabinet du juge Lanoire, au Palais, Soleil ne sort de sa torpeur que lorsqu'on lui parle de sa « fiancée » d'Angers. Le don Juan exotique, qui connut tant de femmes, cultive dans un coin de son âme la « fleur bleue ». Cette « fiancée », il paraît l'avoir aimée sincèrement. Et la claustration active encore les sentiments refoulés !

M. le juge Lanoire, chargé de l'instruction.

A moi, Brillat-Savarin

L'autre samedi, à Aix-en-Provence, défendant une femme qui, à l'aide de faux, s'était approprié une somme de 22.000 francs, Me Pollak, du barreau de Marseille, pour terminer une habile plaidoirie, voulut spéculer sur les tendances gastronomiques des jurés. *Avé l'assent,* l'avocat lança son ultime argument : « Acquittez cette malheureuse, messieurs les jurés, afin de lui éviter le régime culinaire de la prison... Vous n'en connaissez pas l'horreur ! »

Me Pollak rappela le souvenir de Brillat-Savarin

Pour un peu, le défenseur eût ajouté : « Imaginez-vous messieurs les jurés, que, pendant des mois, vous soyez privés de bouillabaisse. »

Las ! les jurés provençaux ne furent pas sensibles à cet argument de gourmet, et — pour peu de temps, il est vrai — ils envoyèrent « au régime » la voleuse à l'estomac délicat.

L'argot du milieu

Le docteur Jean Lacassagne, avec la collaboration de Pierre Devaux, nous donne une deuxième édition, revue et augmentée, de son dictionnaire « *L'Argot du Milieu* ».

Médecin des prisons et du service des mœurs de la ville de Lyon, le docteur Jean Lacassagne, depuis de nombreuses années, interroge ses clients et prend des notes.

Comme Delvau, l'auteur du *Dictionnaire de la langue verte,* il aurait le droit de dire : « J'ai cueilli sur leur tige et ramassé sur leur fumier natal tous les mots de mon dictionnaire ».

Dans un siècle ou deux, les historiens des mœurs consulteront Lacassagne comme les journalistes d'aujourd'hui consultent Littré. Ils y trouveront de savoureuses citations de Vidocq, de Bruant, de Carco, et aussi de Nouguier, assassin, qui fut condamné à mort et exécuté.

L'œil de la police

Des appareils photographiques du style « Brownie », c'est-à-dire d'un maniement des plus simples, feront dorénavant partie de l'équipement régulier de la police anglaise.

Cet implacable œil de la police servira notamment à enregistrer sur la pellicule les accidents d'automobile.

BONNES MŒURS PARTOUT

UN DÉLIT TIRÉ PAR LES CHEVEUX

Me Le Breton, plaidant efficacement, obtint pour Luigi Vlachia le sursis.

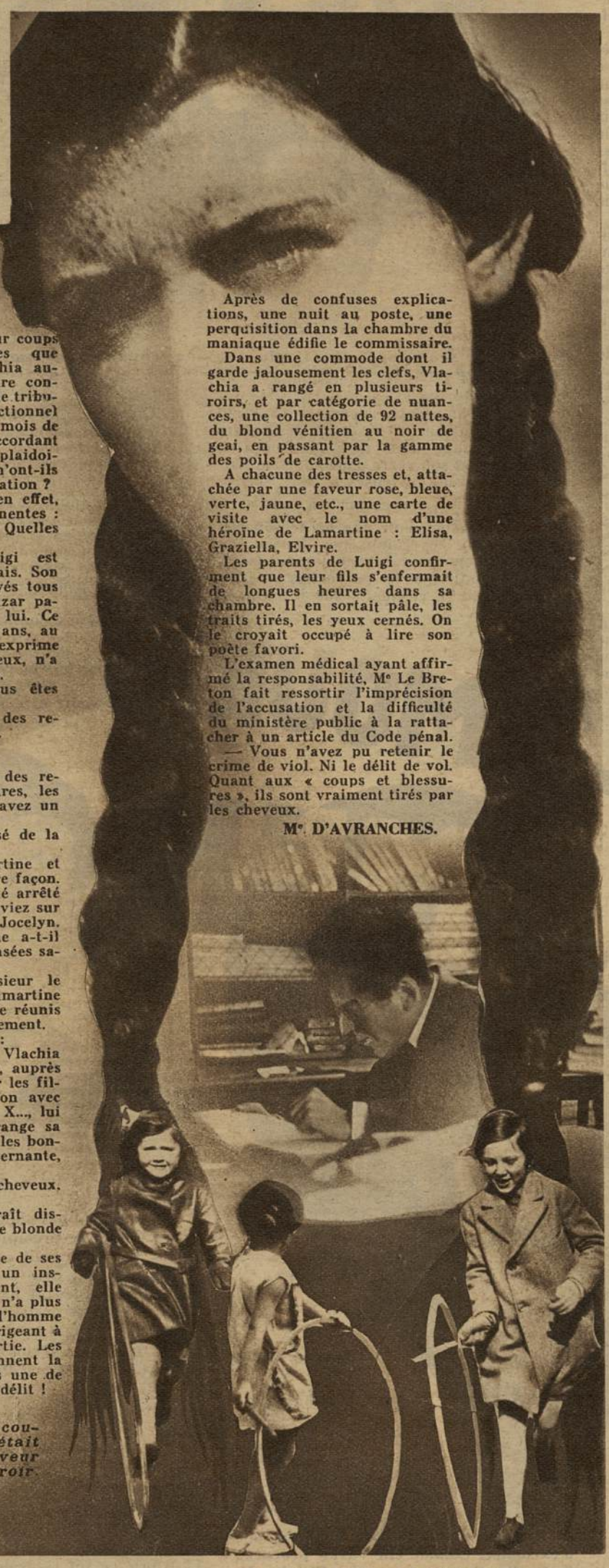

Chacune des nattes coupées par Vlachia était attachée avec une faveur et rangée dans son tiroir.

EST-CE bien pour coups et blessures que Luigi Vlachia aurait dû être condamné par le tribunal correctionnel (13e Chambre), à quatre mois de prison ? Les juges, en accordant le sursis après l'efficace plaidoirie de Me Le Breton, n'ont-ils pas manifesté leur hésitation ?

L'habile avocat put, en effet, poser ces questions pertinentes :

— Quels coups ?... Quelles blessures ?...

Malgré son nom, Luigi est Français, fils de Français. Son père et sa mère, employés tous deux dans un grand bazar parisien, travaillent pour lui. Ce grand garçon de trente ans, au visage sévère et qui s'exprime en un langage prétentieux, n'a jamais su gagner sa vie.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes sans profession.

VLACHIA. — Je fais des recherches à la Nationale.

— Pour qui ?

— Pour moi !

— Vous faites aussi des recherches dans les squares, les églises, le métro. Vous avez un vice.

— J'ai peut-être abusé de la poésie.

— Vous lisez Lamartine et vous l'interprétez à votre façon. Le jour où vous avez été arrêté au parc Monceau, vous aviez sur vous un exemplaire de Jocelyn. Comment ce pur poème a-t-il pu vous inspirer des pensées sadiques ?

— Je proteste, monsieur le président, pour M. de Lamartine et M. le marquis de Sade réunis (*sic*) contre ce rapprochement.

Enfin, voici les faits :

Le 8 octobre dernier, Vlachia installé sur une chaise, auprès du bassin, regarde jouer les fillettes. Il lie conversation avec l'une d'elles, Mlle Jane X..., lui renvoie son ballon, arrange sa toupie... et se met dans les bonnes grâces de la gouvernante, Mlle Z...

— Elle a de beaux cheveux, apprécie-t-il.

D'une main qui paraît distraite, il caresse la tresse blonde de l'enfant.

Mlle Z... rencontre une de ses camarades et s'écarte un instant. Lorsqu'elle revient, elle pousse un cri. La petite n'a plus de natte. Elle aperçoit l'homme au bout de l'allée, se dirigeant à grands pas vers la sortie. Les gardiens alertés lui donnent la chasse et trouvent dans une de ses poches le corps du délit !

Après de confuses explications, une nuit au poste, une perquisition dans la chambre du maniaque édifie le commissaire.

Dans une commode dont il garde jalousement les clefs, Vlachia a rangé en plusieurs tiroirs, et par catégorie de nuances, une collection de 92 nattes, du blond vénitien au noir de geai, en passant par la gamme des poils de carotte.

A chacune des tresses et, attachée par une faveur rose, bleue, verte, jaune, etc., une carte de visite avec le nom d'une héroïne de Lamartine : Elisa, Graziella, Elvire.

Les parents de Luigi confirment que leur fils s'enfermait de longues heures dans sa chambre. Il en sortait pâle, les traits tirés, les yeux cernés. On le croyait occupé à lire son poète favori.

L'examen médical ayant affirmé la responsabilité, Me Le Breton fait ressortir l'imprécision de l'accusation et la difficulté du ministère public à la rattacher à un article du Code pénal.

— Vous n'avez pu retenir le crime de viol. Ni le délit de vol. Quant aux « coups et blessures », ils sont vraiment tirés par les cheveux.

Me D'AVRANCHES.

LE FAUX PÈRE

L'HISTOIRE est à peine croyable et, naturellement, elle est vraie.

Cela se passait à Vichy, en 1932. Une couturière, âgée de trente-deux ans, avait eu, à Paris, d'une brève liaison, une fille, Yvonne, inscrite à la mairie du Xe arrondissement.

Yvonne a aujourd'hui neuf ans. Le père n'avait pu la reconnaître ; il était marié. L'enfant avait été reconnue seulement par sa mère.

Un après-midi, la couturière envoya la petite porter des chaussures chez un cordonnier, qui tenait son échoppe dans le voisinage de l'établissement thermal. L'enfant plut au cordonnier, qui l'interrogea sur sa famille et compléta son enquête par des renseignements personnels, tout à fait précis.

L'homme apprit qu'Yvonne n'avait pas de père. Il s'offrit à le devenir.

Et c'est ainsi que, dans son costume du dimanche, à la manière d'un candidat au mariage, le cordonnier vint, à l'improviste, solliciter non pas la main de la couturière, mais la faveur d'une paternité.

Il entremêla les compliments sur la fillette aux avantages que devait lui procurer sa décision.

— Le petite aura un père ; ça peut toujours rendre service...

Et, avec un cynisme à peine camouflé, il exposa à la couturière le « petit profit » qu'il espérait retirer personnellement de la situation :

— Je suis pensionné de guerre... Je toucherai un peu plus, à cause de l'enfant.

La mère, indignée, le jeta à la porte.

Le cordonnier marmonna des menaces.

— Puisque vous le prenez comme ça, vous entendrez bientôt parler de moi !

Le 18 mars 1933, elle recevait un exploit d'huissier.

Elle le relut trois fois, se demandant si elle ne rêvait pas, ou si elle était devenue subitement folle.

Le cordonnier réclamait « sa » fille en ces termes :

« ... A la requête de X... agissant en qualité d'administrateur naturel et légal et comme exerçant la puissance paternelle sur sa fille mineure Yvonne, j'ai, huissier près le tribunal de Cusset, en vertu des articles 371 et suivants du Code civil, déclaré à Mme B... que mon requérant lui fait sommation d'avoir, dans les quarante-huit heures, à lui remettre à son domicile, à Vichy, la petite Yvonne, sa fille, ainsi qu'il résulte d'un extrait d'acte de naissance délivré par la mairie du Xe arrondissement de Paris... »

Le cordonnier exigeait l'enfant pour le surlendemain !... L'acte de naissance d'Yvonne mentionnait qu'il l'avait reconnue par une déclaration faite à la mairie de Bellerive-sur-Allier, le 7 janvier 1932, quelques jours après la démarche scandaleuse qu'il avait tentée vainement auprès de sa mère.

La couturière, aussitôt, intenta un procès en annulation de la reconnaissance. Cette curieuse instance va être prochainement soumise à la 1re Chambre du tribunal civil de la Seine où Me Pierre Véron exposera la thèse de la plaignante.

Que la reconnaissance soit nulle, on ne saurait en douter. Le cordonnier ne connaissait pas la couturière en 1925, à l'époque où l'enfant fut conçue. La raison est

Me Pierre Véron plaidera contre le faux père devant le Tribunal civil.

décisive. Le fait s'oppose donc à cette paternité de fantaisie ; le droit également. Car le cordonnier était marié et ce lien légal l'empêchait de reconnaître un enfant, qui eût été adultérin.

Mais si ces deux empêchements dirimants ne venaient pas apporter à la couturière une aide victorieuse, si, par exemple, elle avait en 1925 connu — sans être sa maîtresse — le cordonnier, par hypothèse célibataire, comment aurait-elle pu repousser ce faux père encombrant ? Elle n'y serait point parvenue.

Cocasserie dramatique du Code, qui autorise des situations aussi anormales, que celle où se trouve — pour peu de temps encore — la couturière de Vichy.

Jean MORIÈRES.

«Mon Rêve» n'était pas le rêve...

A la Porte Saint-Denis comme à la Porte Saint-Martin, à la Bastille comme à la République, Jules Boraley, souteneur et « placeur », jouissait d'une excellente réputation.

— Il est loyal et régulier, proclamaient les hommes de son clan.

Après avoir amassé un honnête pécule, Boraley décida de se retirer à la campagne. A Olivet, au bord d'une jolie rivière, il loua la villa « Mon Rêve », enguirlandée de vigne vierge. Là, il hébergeait trois jeunes compagnes qui, chaque jour, après le déjeuner, se rendaient par le tram à Orléans. Elles rentraient le soir, et remettaient tous leurs gains à leur seigneur et maître.

Une de ces jeunes femmes était mineure. Boraley la dressait à sa façon. Quand elle avait « mal travaillé », il empoignait un fouet de roulier et la fustigeait cruellement.

Lasse d'être battue, la novice s'échappa un soir de « Mon Rêve » et courut chez le maire, à qui, en pleurant, elle raconta ses tristes aventures. Le maire prévint la brigade mobile et Boraley, le surlendemain, fut placé sous mandat de dépôt.

Après fortune faite, Boraley se retira à Olivet.

Le Tribunal d'Orléans condamna l'indicateur.

Jo-la-Terreur surveillait Mlle Cotillon.

Ces précieux renseignements furent transmis à la P. J. et Boraley, la tête haute, comparut devant le Tribunal correctionnel d'Orléans.

Mais les magistrats déclarèrent dans leur jugement qu'ils n'avaient pas à tenir compte des « services rendus » par Boraley à la police et condamnèrent sévèrement l'indicateur à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

Avant de sortir de son box, Boraley, tout déconfit, bredouilla dans sa barbe de trois jours :

— Je n'aurais jamais pensé avoir affaire à de pareils ingrats !...

Ingratitude

Au bout de quinze jours de détention, Boraley fit parvenir, à l'inspecteur qui l'avait arrêté, une longue lettre dans laquelle il « donnait » plusieurs « poteaux » de Paris, les accusant avec force détails de se livrer à la traite des blanches ou d'exercer le trafic de la drogue. Il dénonçait même deux cambrioleurs et un meurtrier.

— Allez-y, disait-il, c'est du « tout cuit ».

Jo-la-Terreur et Mlle Cotillon

Un détail important a été recueilli par M. Benon, à propos de l'histoire Cotillon.

Mlle Cotillon avait indiqué au juge qu'elle avait été, en 1932 et 1933, l'objet de menaces sous les formes les plus diverses : coups de téléphone, visiteurs suspects, filatures. Elle avait précisé, d'après ce qu'on lui avait dit à l'époque, que l'un des émissaires chargés de la surveiller n'était autre que Jo-la-Terreur.

Cette information paraissait le résumé de ragots sans valeur. Elle a été tout récemment confirmée par les aveux de Georges Dubois, qui connaît mieux que personne tous les détails de la machination.

La mise en page de ce numéro est de Pierre LAGARRIGUE.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

LA SEMAINE PROCHAINE

MARCHÉS DE FEMMES

DES BOUTIQUES D'AMOUR DU BRÉSIL AUX GRANDES "TAULES" D'ARGENTINE

DES CURIEUSES PENSIONS POUR "AFFRANCHIES" AUX MAISONS POUR RÉGULIÈRES

par MARCEL MONTARRON

POUR L'AMOUR DE CARMEN

Rumilly (*de notre envoyé spécial*).

Elle se nomme Jeanne Cristol, mais, fille publique, il lui fallait, pour les besoins de sa profession, un pseudonyme plus commercial. Le répertoire d'opéra-comique, dont elle avait la vague souvenance, lui permit de fixer son choix. Brune, ardente, bohême, elle trouva que rien ne lui irait mieux que le nom de Carmen.

A Nice, où elle exerçait, depuis plusieurs années, le commerce de ses charmes, elle rencontra, au printemps dernier, un beau garçon de trente-cinq ans, d'une force herculéenne.

D'origine italienne, il s'était fait naturaliser français, ce qui explique peut-être pourquoi, tout en portant le nom transalpin de Gavasella, il se donnait, dans l'intimité, sous le prénom trompeur de Célestin...

Quand ils se furent trois ou quatre fois rencontrés, dans une pauvre chambrette d'hôtel des vieux quartiers niçois, ils s'aperçurent qu'ils étaient bien faits l'un pour l'autre. Ils se l'avouèrent dans un grand élan passionné et leurs lèvres murmurèrent les mots définitifs :

— Tu me jures que tu seras toujours à moi ?

— Tu sais bien, tu sens bien que je t'ai dans la peau !

Ces serments-là, dans le « milieu », valent un contrat de mariage, aussi indissoluble que le plus régulier.

Gavasella eut tout à se louer de s'être lié à Carmen. Elle « travaillait » pour eux deux, avec une endurance inlassable, soutirant aux clients généreux qu'elle hébergeait à tour de rôle, du crépuscule à l'aube, l'argent nécessaire au budget de la communauté. Ça permettrait à Célestin de vivre heureux *comme un poisson dans l'eau*, coulant ses jours dans une béatitude oisive qu'il appréciait autant que les délices célestes...

Mais ils voyagèrent ; et ce fut leur perte : du moins celle de Gavasella.

Encore que celui-ci fût un paresseux invétéré, il avait pourtant « ses affaires », comme il disait ; et c'étaient de louches transactions qu'il traitait avec d'autres parasites vivant comme lui aux crochets des femmes, ou partageant leur « activité » entre la cambriole et le trafic de stupéfiants.

Ses liens avec le « milieu » conduisirent le couple à Grenoble, puis à Lyon.

Carmen et Célestin séjournaient dans cette ville quand, pour régler une « affaire », l'amant dut brusquement retourner à Grenoble. Au départ, il déclara qu'il ne tarderait pas à revenir ; mais il ne prévoyait pas alors qu'il lui faudrait débattre ses intérêts à l'aide des poings, rixe dont la conséquence allait être de le retenir pendant trois mois à la maison d'arrêt du chef-lieu de l'Isère.

A Lyon, ville admirable mais particulièrement austère, Carmen ne tarda pas à se ronger d'ennui. La compagnie passagère ne lui manquait pas plus que dans les autres villes dont elle avait battu le pavé, mais l'éloignement de son « homme », dont le seul souvenir continuait à embraser ses sens, l'affligeait au point qu'elle se sentait aussi prisonnière que lui, dans cette intime solitude que connaît toute femme privée de son amant.

Pour fuir la morose atmosphère lyonnaise, pour se distraire des obsédantes pensées qui lui évoquaient son bel et robuste amant, Carmen partit pour Annecy, où elle savait être accueillie comme la bien venue dans une hospitalière et joyeuse « maison », à l'enseigne de « la Porte à Clous ».

Pensionnaire de cet établissement, elle n'en demeura pas moins fidèle au beau Célestin, du moins momentanément. Le vaguemestre de la prison de Grenoble reconnaissait souvent l'écriture de Carmen et classait, en attendant la libération de Gavasella, les mandats accompagnant chaque lettre, lesquels représentaient presque tout le gain de la fille-soumise.

Pourtant, vint le moment où lettres ni mandats n'arrivèrent plus. Carmen avait-elle disparu ? Avait-elle oublié ? Etait-elle malade ou réduite à la misère ?

Elle s'était éprise d'un autre homme, et Célestin — c'est le cas de le dire — ne comptait plus...

Le nouvel amant de Carmen était un client assidu de « la Porte à Clous », dont toutes les femmes raffolaient. Peu leur importait qu'il eût déjà subi plusieurs condamnations. Sa beauté, sa carrure, ses vingt ans leur donnaient le frisson du désir et les faisaient piailler autour de la table où il vidait lentement son verre d'alcool. Mais Carment chassait les envieuses :

— Si je l'aime, prenez garde à vous !

Et, pour rester seule auprès de son élu, elle renvoyait ses compagnes danser aux sons du phonographe, avec les militaires aux gros souliers et les gavroches en pull-over, portant la casquette sur le coin de l'œil.

Pour rester seule auprès de son élu, Carmen renvoyait ses compagnes danser, aux sons du phonographe, avec les militaires et les gavroches de Rumilly.

A la petite table des amoureux, s'ébauchait l'organisation d'un nouveau mode d'existence. Comme elle l'avait procurée à Gavasella, Carmen assurait à Félicien Maison la félicité du farniente, en lui fournissant des subsides ; mais elle quitterait cependant « la Porte à Clous », pour n'avoir plus à partager les bénéfices de son métier avec les tenanciers de l'établissement. On partit bientôt pour Rumilly, bourgade voisine d'Annecy, où Maison avait un chalet ; et la jeunesse de l'endroit, aidée d'ailleurs par quelques verts-galants, fut, par l'intermédiaire de Carmen, une source de revenus pour les deux amants.

Mais Gavasella sortit de prison...

Ignorant encore son infortune, il n'eut rien de plus pressé que de se rendre à « La Porte à Clous », où il demanda Carmen. Une bordée de rires lui répondit. Il ne lui en fallut pas plus pour comprendre.

— Où est-elle ? Chez qui ? questionna Célestin, en serrant le poing et les mâchoires.

Un garçon de salle de l'établissement, Henri Roudet, dit « Mézigue », dit « Jean des Oignons », lui fournit les explications. Puis, avisant un client qui se trouvait là, il ajouta :

— Tiens, voilà Millet qui saura nous conduire chez ton infidèle...

Il était minuit quand Gavasella et ses compagnons arrivèrent sur les lieux où devait se dérouler le drame. Tout dormait. La maison des amants était close et noire. Mais Célestin n'entendait pas s'être dérangé pour demeurer sur le pas de la porte.

— Appelle-les, souffla-t-il à Millet. Ils ne se méfieront pas, si c'est toi qu'ils entendent...

La réponse que Maison cria à travers la porte étant sans aménité, Gavasella n'hésita pas à intervenir directement :

S'étant éprise de Félicien Maison (ci-dessus), elle décida de quitter « la Porte à Clous » (à gauche), elle plia bagages et alla habiter à Rumilly avec son nouvel amant.

Jeanne Cristol (ci-contre) avait, dans un élan passionné, juré à Célestin Gavasella (ci-dessus, à droite) une éternelle fidélité.

— Ouvre, si tu ne veux pas que je défonce la porte.

Maison n'eut pas plutôt entr'ouvert l'huis, que Célestin se précipitait à l'intérieur du logis. Il franchissait en quatre enjambées la cuisine, puis une chambre vide, et parvenait enfin devant le lit de Carmen qui, assise entre les oreillers, se tenait les cheveux à deux mains, dans une attitude de désarroi et de terreur :

— Lève-toi et marche droit ! glapit Gavasella, pourpre de rage.

Mais l'infidèle s'était rapidement ressaisie.

Comme si de rien n'était, elle se glissa de nouveau sous les couvertures, et, le sourire aux lèvres, narquoise comme l'héroïne dont elle avait pris le nom, elle n'eut pour toute réponse qu'un net et définitif :

— F...-nous la paix !

Alors, ce fut le drame. Encore plus furieux d'être bafoué que d'être trompé, Gavasella avait bondi sur Carmen et lui martelait le crâne à coups de crosse de revolver. Aux cris poussés par sa maîtresse, Maison crut que l'agresseur allait la massacrer. Dans son égarement, il prit son propre revolver, tira, abattit son rival de deux balles à la tête ; puis demeura un instant hébété, regardant tour à tour le blessé, râlant sur le parquet, et Carmen dressée de nouveau à la tête du lit.

Sitôt qu'il se fut ressaisi, le meurtrier comprit que le meilleur parti à prendre était de se constituer prisonnier. Flanqué de Carmen, il se présentait bientôt à la gendarmerie, qui allait le diriger sur la prison d'Annecy.

Dans la même matinée, Célestin Gavasella rendait le dernier soupir à l'hôpital de Rumilly.

Carmen n'a plus d'amants ; mais elle est libre. A qui le tour de jouer auprès d'elle les don José ?

B. PASCHETTO.

LA CAUTION

Pinault avait quitté la marine il y a huit mois, et, après quelques jours passés à Plaine-Fougères, auprès de sa mère, il était venu vivre à Paris. Il écrivait peu de temps après qu'il avait trouvé du travail et qu'il gagnait un honnête salaire. Mais c'était faux. En réalité, Pinault passait le plus clair de son temps à dormir ou à se promener, épuisant dans l'oisiveté la prime d'engagement qu'il avait reçue à la fin de son service militaire. Au surplus, l'ancienne amie de Toulon servait toujours de

Dès son enfance, Roland Pinault** (ci-contre) **avait révélé les pires instincts en volant ses amis et sa mère.

Rappelons-nous, ici, les conditions dans lesquelles Roland Pinault avait vécu à Toulon. Il n'est pas douteux que le bar souhaité par l'ancien ami de la sous-maîtresse de maison close aurait été aussi accueillant que cette dernière ; et que Pinault aurait largement spéculé sur les charmes de sa jeune femme.

Devant le mécontentement de sa belle-mère, Pinault changea de décision. Il annonça, au début du mois de janvier, qu'il avait retrouvé un ancien camarade — Agnilo — marchand de primeurs établi rue Tiquetonne, qui lui proposait de l'employer

Le père Rault** (à droite) **et** (ci-dessous) **le grenier où, durant toute une nuit, se cacha son assassin.

PONTORSON (*de nos envoyés spéciaux*).

QUATRE semaines ont passé depuis qu'on découvrit le cadavre du père Rault ; mais Trans, village breton, voisin du Mont-Saint-Michel, est encore sous le coup de l'émotion :

— Un si brave homme, le vieux Mathurin ! dit-on, dans tout le pays. Il était bien un peu près de ses sous que, saigneur de cochons, il amassait depuis cinquante ans ; mais il avait toujours rendu service à tout le monde ; et c'est le village tout entier qui réclame vengeance contre son assassinat...

On n'aura d'ailleurs pas attendu longtemps pour obtenir l'arrestation du meurtrier. Grâce à la diligence de la Sûreté Nationale, celui-là devait être identifié et appréhendé huit jours à peine après la découverte du crime. Roland Pinault, l'assassin du père Rault, a confessé depuis les mobiles et les circonstances de son forfait.

Ce jeune malfaiteur, né aux environs de Granville en 1913, devait finir par commettre un mauvais coup ! Dès sa prime enfance, il fut enclin à voler. Sa marraine, qui l'éleva dans ses premières années ; sa mère, veuve de guerre, remariée au secrétaire de la mairie de Cancale, s'aperçurent fréquemment qu'il manquait de l'argent dans les cassettes où elles enfermaient leurs économies. A l'Ecole Supérieure de Dol, ce furent les camarades qui pâtirent du pernicieux instinct du jeune Roland.

La mère du criminel gère un bureau de tabac à Plaine-Fougères.

— Enfin, nous raconte sa mère — aujourd'hui tenancière du bureau de tabac de Plaine-Fougères — à quinze ans, il résolut de s'engager dans la marine. J'espérais alors que la discipline le corrigerait de son vice...

De fait, Roland Pinault ne vola plus. Mais c'est qu'il avait trouvé un autre moyen de se procurer de l'argent. A seize ans, il devenait l'amant d'une sous-maîtresse de « maison close », à Toulon ; et celle-là, beaucoup plus âgée que lui, allait, jusqu'à ces temps derniers, lui assurer des subsides... créditeur, joignant un mandat de quelques centaines de francs à chaque lettre sentimentale.

Ne sachant que faire de son temps en dehors des heures de sommeil, Roland Pinault venait très souvent à Pantin, chez des amis de sa famille qui tiennent un débit de boisson dans la populeuse rue Pasteur, noircie par le continuel va et vient des trains de marchandises. Une jeune voisine fréquentait là, qui, par sa beauté remarquable, sa taille harmonieuse, sa gaîté de caractère, ne tarda pas à inspirer au Breton une passion têtue. Il la pressa de l'épouser ; et, pour la persuader qu'elle ne le regretterait pas, il se donna pour originaire d'une riche famille de paysans qui contribuerait largement à leur aisance matérielle.

La mère de la jeune fiancée, humble blanchisseuse, crut sur parole le futur gendre ; toutefois, dans sa mentalité honnête et simple d'ouvrière laborieuse, elle ne concevait pas qu'un garçon de vingt-deux ans, même riche, pût vivre dans l'oisiveté.

— Il faut travailler, Roland, répétait-elle chaque jour.

— Oui, je vais m'en occuper. Mais, belle-maman, même si je travaille, ce n'est pas une raison pour que je ne prenne pas mes repas chez vous. Je suis, en quelque sorte, votre fils, et il me semble qu'à ce titre le moins que vous puissiez faire soit de me nourrir...

La blanchisseuse trouvait ce langage fort singulier ; mais Roland, beau parleur, savait si bien plaider sa cause !

Cependant, la date du mariage approchait, et Roland tardait toujours à s'orienter vers une profession définie. Les légitimes exhortations de la belle-mère devenaient plus fréquentes et plus insistantes.

— Bon ! finit par déclarer le gendre. Puisqu'il faut prendre un métier, je vais ouvrir un bar.

— Un bar ! glapissait la blanchisseuse. Placer ma fille, qui n'a pas dix-sept ans, derrière un comptoir où passe n'importe qui ? Jamais de la vie... comme caissier, moyennant une caution de quinze mille francs.

— Quinze mille francs, s'étonna la belle-mère, c'est bien beaucoup.

— Ça ne fait rien, répliqua Pinault. Je dois hériter bientôt d'un oncle d'Armorique ; il me sera donc facile de trouver cette caution...

Vers la fin du mois de janvier, Pinault partait pour la Bretagne, sous prétexte de se rendre aux obsèques de sa marraine. Il avait son plan. Lié au père Rault par une cousine qui avait épousé le fils de celui-ci, il savait que le vieillard possédait de belles économies. Pendant trois cent cinquante kilomètres, au rythme obsédant du cliquetis des wagons, dans l'angle du compartiment où il feignait de somnoler, Pinault ne pensait qu'à ça :

— Argent... Assassinat... Argent... Assassinat... Argent...

Il faisait nuit noire quand le voyageur débarqua à Pontorson ; mais sa volonté tendue vers un but inexorable le poussa à parcourir immédiatement les neuf kilomètres qui le séparaient de Trans. Il fut, deux heures plus tard, devant la maison grise du père Mathurin et, comme tout dormait, il pensa que son mauvais coup serait rapidement accompli. Mais les portes étaient solidement fermées. Impossible à cette heure-là de songer à se faire ouvrir la maison. D'autre part, impossible de reprendre le chemin de la gare, car le jour allait se lever et, bien connu dans la région, Pinault avait la certitude que son passage ferait parler les paysans matineux. Avisant une échelle placée sous une remise voisine, il résolut donc de se cacher dans le grenier du père Rault et d'attendre la nuit du lendemain pour prendre une nouvelle décision.

Enfoui dans les bottes de foin, au-dessus de la chambre du dormeur qu'il s'était promis d'assassiner, le dangereux malfaiteur réfléchissait. Il lui parut, pour cette fois, plus simple de voler sa mère, habitant Plaine-Fougères, village situé entre celui de Trans et la gare de Pontorson. La nuit suivante, Pinault s'introduisait chez la buraliste, dévalisait le tiroir-caisse et rentrait à Paris muni de quatre mille francs, sans que personne n'ait su qui avait effectué le vol.

Mais l'idée de dérober les économies du père Rault hantait toujours le malfaiteur.

Le 18 février, il reprend le train, arrive à Trans à vingt-deux heures, frappe à l'huis du vieillard qui fumait sa pipe auprès de l'âtre.

— C'est toi, mon gars ! Quelle bonne surprise ! s'écrie le père Mathurin...

— Je suis en vacance chez ma mère, annonce Pinault. Et je ne voulais pas repartir sans vous avoir vu.

On bavarde amicalement. Le vieux Mathurin s'empresse de moudre le café. Puis, vient le moment de se quitter :

— Mais il pleut comme au déluge, constate le vieillard en regardant à travers sa vitre. Attends, mon gars : je vais te prêter mon parapluie.

Au moment où le père Rault rapporte le vieux « pépin », Pinault abat son « oncle »

C'est un voisin, M. Corvi, qui, au matin, découvrit le cadavre du vieillard.

à bout portant, de deux coups de revolver. Puis il le fouille, prend ses clefs, dévalise l'armoire où se trouve les grosses liasses de titres et de billets de banque.

Cette fois encore, personne n'a rien vu, rien su. Mais le vol commis un mois plus tôt chez la mère de Pinault devait servir d'indice à la Sûreté Nationale qui, représentée par le clairvoyant commissaire Belin, assisté des inspecteurs Chennevier, Bégué et Crocqfer, a mis, le 6 mars dernier, la main sur l'assassin.

Il reste cependant à ces actifs policiers à parachever leur tâche, en retrouvant les traces d'Aguilo. Celui-ci disparaissait au lendemain même de l'assassinat du père Rault, emportant la « caution » que Pinault lui avait remise. Cette « fuite » n'est-elle pas étrange ?

Noël PRICOT.

A Trans** (ci-dessus), **village voisin du Mont-Saint-Michel, tous les habitants, profondément émus, souhaitent que la mort du vieux Mathurin soit justement vengée.

(*Reportage photographique* « DÉTECTIVE ». *J.-G. SÉRUZIER.*)

PRINCESSES

Grand reportage par J

Le long de la mer du Nord, d'Anvers à Dunkerque, et tout le long de la frontière franco-belge, vit une étrange faune de filles, de fraudeurs, de trafiquants, pays que notre collaborateur explore jusqu'en ses bas-fonds, en compagnie de Milo, dit « l'Américain », le roi des affranchis des Flandres.

CHAPITRE V [1]

On peut lire, dans les journaux belges : « Par décision du Collège Échevinal, ont été fermées à Bruxelles, pendant le semestre : douze maisons, dont quatre cafés, un salon de manucure, un débit de tabac, un lieu de rendez-vous d'invertis, etc. »

A Anvers, comme à Bruxelles, la police, en accord avec le Parquet, fait des descentes. Des procès-verbaux sont dressés contre les exploitants de ces débits et les femmes qui y sont employées. Les infractions retenues en général sont : d'avoir tenu une maison clandestine de prostitution ou d'avoir provoqué à la débauche pour de l'argent. Et gare aux femmes étrangères (Françaises ou Allemandes, pour la plupart) qui se font prendre ! Si elles ne sont pas régulièrement inscrites au registre des étrangers, on les arrête, on les écroue à la disposition du Parquet. Si elles sont inscrites, elles font l'objet d'un rapport spécial de la part de la Sûreté Publique qui prend « telle mesure que de droit à son égard ». C'est, en général, l'expulsion.

Tant de rigueurs n'empêchent pas les maisons clandestines de se multiplier. Celles que l'on ferme renaissent de leurs cendres. Et la police le sait bien. Les mesures prises donnent satisfaction à l'opinion publique. L'honneur est sauf.

Reconnaissons que les exploitants de ces nids d'amour rivalisent d'ingéniosité et savent, par une infinité de moyens, donner le change aux représentants de l'ordre et de la morale. Bureaux de tabac, magasins de dentelles, librairies, teintureries, ganteries offrent discrètement à votre choix un rayon de la volupté. Le pavillon couvre la marchandise. Inutile d'ajouter, pour la défense des braves commerçants bruxellois, que les tenanciers de ces boutiques camouflées sont presque tous gens du milieu et que la « marchandise » leur est fournie par des gars de la même espèce, dont Jules-le-Placeur est un des plus beaux spécimens. Pourtant, les femmes n'y sont pas toujours des professionnelles, et je connais, tout près des Galeries Saint-Hubert, un marchand de colifichets qui procure, en grand secret, à d'excellents bourgeois que travaille le démon de Midi, des jeunes femmes mariées qui trouvent la vie un peu difficile.

En général, les pseudo-débits de tabac disposent d'une arrière-boutique, mais ils se signalent à l'attention du passant par un innocent écriteau : « Chambre à louer ». Si vous redoutez une méprise, observez le sourire de la patronne. Il est des sourires qui ne trompent pas... D'ailleurs, elle aura rarement le paquet de cigarettes ou le cigare que vous voulez, ou bien vous demandera, si vous donnez un petit billet de banque : « Faut-il vous rendre la monnaie ? » Elle appellera « l'employée » qui se tient dans l'arrière-boutique :

— Suzanneque, apporte donc un paquet de Muratt's à Monsieur...

Un bras nu tendra le paquet. Une jolie gorge se montrera. Et le sourire de la jeune fille sera assez engageant pour que vous n'hésitiez pas, si le cœur vous en dit, à la retrouver dans la salle au divan. L'alcool étant également prohibé en Belgique, votre conquête s'empressera de vous en offrir, et vous pourrez, toujours si cela vous chante, boire un Schiedam.

Comme à Paris, des magazines spéciaux autant qu'éphémères — car la censure des journaux est implacable en Belgique — vous invitent par leurs annonces à voir des photos d'art. Dans ces « librairies », présentant un grand choix de volumes galants, on vous proposera de voir, « à côté », la collection spéciale. Vous vous doutez que, « à côté », se matérialiseront, pour vous, les images suggestives, pendant que la vendeuse, ange gardien, fera le guet, veillera à ce que rien ne trouble vos études. Il n'est peut-être pas inutile que je rappelle que vendeuses de livres, de gants, de cigares, ne sont pas plus que les serveuses, d'ailleurs, assujetties au moindre contrôle policier, et encore moins médical ! Bonne affaire pour les pharmaciens.

Une excellente dame qui, après avoir tenu longtemps la plus belle maison close de Bruxelles, rue du Prince-Régent, est maintenant propriétaire d'un garage voisinant avec un pseudo-tabac, me disait :

— Autrefois, Monsieur, on pouvait honnêtement faire son métier. Maintenant, cela devient un travail de gangster...

A Bruxelles comme à Anvers (où les « tabacs » abondent), ces commerces clandestins suivent, quant au genre, le caractère du quartier, de la clientèle. Le camouflage y est plus ou moins savant. Dans certain débit d'une rue avoisinant le port, à Anvers, c'est à peine si la vendeuse dissimule sa véritable profession. Sa main qui vous tend le paquet de cigarettes retient doucement la vôtre et, s'il n'y a pas un gêneur, l'invitation au plaisir jaillit aussitôt.

Par contre, je défie l'observateur le plus perspicace de se douter (s'il n'est pas prévenu) qu'à tel commerce de cigarettes et de cigares de Bruxelles est adjoint un salon-boudoir et que Madame reçoit au premier les amis des petites serveuses d'amour.

Je me souviens de ma surprise dans celui de la rue H..., près de la Grand'Place.

— Tu n'y verras « que dal », dit Milo.

La salle de vente était luxueuse, lourdement décorée avec des appliques de cuivre, des marbres, les rayons de cigarettes et tabac largement approvisionnés. Rien qui décelât le truquage... Trois vendeuses aimables, sans plus, allaient et venaient. J'eus nettement l'impression que ma présence leur était indifférente. J'en fis part à Milo.

— D'abord, me dit-il, cette boîte-là, c'est comme tu dirais un cercle... C'est réservé à des habitués... Et puis t'avais pas le mot de passe. Tiens, demain, tu devrais aller dans celui des Galeries.

— Et le mot de passe ?

— Y en a pas ! Tu poses une pièce de monnaie sur le marbre, le lion à l'extérieur... Et, à ce moment, tu zieutes froidement la caissière.

A la lettre, j'exécutai cette consigne. Ce fut le Sésame qui m'ouvrit le paradis retrouvé. La caissière me fit un petit signe significatif. L'entretien débuta cependant sur les cigarettes. La vendeuse murmura :

— Havane, Miss Blanche, Gold Flake, Murattis ou Gauloises ?

Et, comme je semblais hésiter, se penchant vers moi, elle murmura :

— Brune, blonde, rousse, platine ou noire de jais ? En tous cas, elles sont toutes françaises...

Cela était net. Je souris et suivis le regard de cette femme qui m'indiquait une portière à droite et au fond.

Un salon. Des fauteuils, deux divans assez bourgeois. Un tapis de haute laine. Le silence. Je m'assis. Puis ce fut une bouffée de musique parvenant au fond de la pièce par je ne sais quel artifice. Une porte s'ouvrit. Une femme était là.

— Bonjour, Monsieur.

Elle s'appelait Mado et en valait une autre. Son pyjama entr'ouvert révélait des seins appétissants.

— Alors, Paris ?

Eternelle question... Nostalgie...

Elle revient avec du champagne. Sur le chapitre de sa profession, Mado est peu loquace. On dirait qu'elle se méfie. Il faut que j'use de toutes les persuasions, que j'évoque mon amitié pour Milo. Elle se décide :

— Oui, on est mieux « en tabac » qu'en maison. D'abord, ici, je n'ai pas à donner cinquante pour cent au patron. Il se paie sur les consommations qui sont très chères. Il lui arrive même de me donner une prime... Bien sûr, il y a quelquefois des « avaros ».

— De quelle nature ?

— Surtout à cause des Flamandes. Elles nous cherchent des histoires avec nos hommes, parfois les dénoncent. Qu'elles fassent leur boulot et nous laissent tranquilles... Elles passent la main là où elles ne craignent pas la concurrence. Tu comprends, les clients sérieux — Hollandais, Allemands — c'est elles qui les lèvent. Mais, « en tabac », elles sont plutôt rares.

(1) Voir « Détective », depuis le n° 331.

On élève, on force la fleur, à Gand. On en expédie des camions en France : azalées, lis, tulipes. Mais certaines d'entre elles passent la frontière avec leurs corolles saupoudrées de drogue

D'AUBERGE

Jérôme MAYNARD

— Combien êtes-vous, ici ?

— Six. Il y en a deux de sortie et une en lecture.

— Et la police ?

— Depuis que je suis ici, je n'ai vu personne... Je ne puis l'assurer, mais je crois bien que le patron est un «indic ». Demande-le donc à Milo... Il le sait sûrement.

Le même soir j'avais rendez-vous avec Germaine, dont Milo m'avait dit le plus grand bien, et qui m'avait promis de me piloter dans les clubs.

La consommation de l'alcool est interdite en Belgique, je l'ai dit, mais on peut en trouver à discrétion, dans les clubs, sans encourir le risque d'une sanction comme dans les boîtes clandestines. Pour faire partie d'un club il suffit d'être présenté par deux parrains et de verser une cotisation variant de dix à cinq cents francs, suivant la classe de cet établissement. La présentation par les parrains est une aimable plaisanterie. J'appartiens à trois clubs de Bruxelles et je ne connais pas mes parrains, pour la raison bien simple que ma fiche d'adhésion était déjà signée par eux avant que je l'aie en mains.

Je pris Germaine chez elle et l'emmenai dîner. C'était une compagne agréable, très gaie, sans doute parce qu'elle avait de la santé et de l'argent. Cet argent, elle le gagnait sans peine avec quelques riches clients d'un club dont un ami, Français, était copropriétaire. Elle le gagnait aussi en glissant de la drogue à ses clients et se livrait à cet exercice dangereux avec un sang-froid qui frôlait l'inconscience. La drogue (de la coco, en général) venait aisément d'Allemagne par voie maritime-Anvers, ou en passant par la frontière — inexistante — de Malmédy, à travers les hautes Fagnes, du côté de Saint-Vith, là même où mon ami Milo se rendait assez fréquemment.

En arrivant au club, Germaine serra la main de celui qui me parut être le patron et qu'elle me présenta comme « Monsieur Fernand ». Des clients lui firent des signes d'amitié.

— Ce Monsieur Fernand est-il ton ami ?

— Mais non. C'est le patron.

— Tu n'as pas eu de difficultés pour travailler en Belgique ?

— Pas le moins du monde ! Le tout, vois-tu, c'est de faire les choses avec chic et discrétion. A Bruxelles comme à Paris, comme dans toutes les villes du monde, la femme qui sait se tenir et qui en fout plein la vue n'est jamais embêtée.

Cette jeune femme avait raison. C'est une loi de notre jungle. Une grande grue est presque toujours invulnérable. Comme un grand bandit, s'il possède une banque et de puissants amis...

A propos d'amis, Germaine me fit comprendre qu'elle en avait de très influents qu'elle rencontrait dans les clubs et qui s'y distrayaient de leur activité coutumière et de l'austérité apparente d'un pays livré aux Jésuites. Je me permis de lui donner un conseil :

— En ce cas, tu devrais en rester là... Pourquoi t'exposer à de vilaines histoires avec ta drogue ? J'espère pour toi que ce n'est pas par goût personnel ?

— Non, me répondit-elle avec sincérité, cela ne me tente pas.

— Et comment t'arranges-tu ?

— Un copain sûr m'amène la marchandise. Je la planque. Puis je la détaille... C'est vite fait... Cela ne m'occupe pas autant que tu l'imagines... Il n'y a qu'un arrivage par mois. D'ailleurs, pour intéressant que soit le trafic, ça n'atteint jamais les mêmes proportions que chez nous. Ils sont bien plus sains, même dans le milieu, que les poules et les barbeaux parisiens. Quant aux gens du monde, ils aiment trop boire et manger, en un mot ils aiment trop la vie, pour se détraquer avec de la chimie boche.

— Tu en places ici ?

Elle m'adressa une moue de reproche :

— Vilain curieux ! Oui, ici et ailleurs... Quelquefois, je porte à domicile... D'autres fois au théâtre, au ciné... C'est si peu encombrant !... En dansant, par exemple, c'est facile. Tu livres et tu encaisses entre une valse et un tango.

Elle réfléchit. Il me sembla qu'une pensée fâcheuse la traversait :

— Il y a aussi le truc du vestiaire, mais le moyen est plus dangereux... La « Madame Pipi » peut te « donner ». On ne peut guère compter que sur soi-même. Excuse-moi, on me fait signe...

Tandis que Germaine conversait avec un gentleman fort distingué, je regardais le club, les gens ; une atmosphère de bon aloi régnait et c'est à peine si, grâce au champagne que l'on voyait sur beaucoup de tables, la conversation s'élevait d'un ton. Je regardais les femmes, aussi. Toutes étaient sans doute vénales, mais toutes, souriantes et discrètes, s'étaient adaptées au milieu sans que l'on sentît chez elles la contrainte. Je vis, avec un plaisir non dissimulé, revenir Germaine.

— T'avais peur que je te laisse tomber ? Non, on ne fait pas ça à l'ami d'un ami.

— Tu es gentille. Dis-moi, c'est toujours aussi tranquille, ici ?

— A peu près. On s'y amuse, mais sans bruit... Pour l'orgie, il y a d'autres boîtes. On y va ensuite, mais c'est pas le genre, ici. Lorsque le baromètre monte un peu trop, on va chez un copain qui a un appartement à la campagne, ou bien chez Madame M.. C'est une superbe villa, près du Jardin Botanique. Officiellement, c'est un institut de beauté. En fait, c'est le rendez-vous des partouzards de Bruxelles.

Germaine, après m'avoir énuméré certains lieux de plaisirs nocturnes qui ne pêchaient pas par leur originalité, me proposa tout simplement de m'emmener voir les taxis-girls.

— Pourquoi pas ? fis-je.

Dans une vaste salle encombrée d'une foule populaire, très couleur locale, huit jeunes danseuses, placées chacune sous un taximètre, attendaient. Prise en charge : un franc cinquante.

— Le samedi, on ne sait où trouver une place. Il y a des familles bruxelloises qui passent là des heures, tout en mangeant des saucisses, des sandwiches, en buvant du gueuse lambick.

— Et les girls, elles sont affranchies ?

Germaine comprit que j'en revenais toujours à mon enquête.

— Si cela t'intéresse, tu peux demander au patron. Et même en retenir une tout de suite... Coureur, va !

Mais elle ajouta avec une manière de trouble dans la voix :

— Il est mieux tout de même qu'elles se contentent de danser. Allons, viens ; je t'invite à prendre un Xérès chez moi.

Je n'ai jamais vu un logis plus charmant que ceux des petites maisons bruxelloises. Germaine habitait avenue Louise et, chez elle, tout témoignait d'un goût raffiné. Des meubles simples et nets, quelques toiles aux murs, de Vlaminck, de Tytgat, de Permeke, de Valerius de Saadeleer ; un phono ; une T. S. F., un cabinet de toilette rose comme une perle. Et, là-dedans, Germaine, douce et blonde : un vrai matin de printemps.

— Mais, dis-moi, Germaine, ce n'est pas avec quelques paquets de coco vendus parci par-là que tu te fais habiller de zibeline, chapeauter par Mme Agnès, et que tu te paies des meubles et des tableaux pareils ?

— Tu n'as vu qu'un côté du business. J'ai une équipe de sucriers. Tu ne comprends pas ? Alors, je m'explique. T'as entendu parler des serres gantoises ? Oui. On élève, on force la fleur, à Gand. On en expédie des camions en France : azalées, lis, tulipes, etc. On charge, le soir, les camions qui passent la frontière de nuit et sont à la première heure à Paris, aux Halles ou au marché aux fleurs. Alors, avec les gars de mon équipe, on saupoudre l'intérieur des corolles de cocaïne en guise de pollen. Bien sûr, ça ne se fait pas au su et connu des fleuristes. Les marchands de fleurs gantois ignorent la chose. Ce sont des Flamands sérieux, des négociants honnêtes et scrupuleux. Mais, vois-tu, un camionneur ou un conducteur d'auto flamand, ça boit ; et, quand ça a bu, ça pisse. Alors, pendant ce temps-là, et avec un peu de complaisance, on saupoudre de came pistils et étamines. En France, à mi-chemin de Paris, il suffit de se servir délicatement d'aspirateurs spéciaux. Là, c'est encore la main féminine, comme en amour, mon gros, qu'a le meilleur rendement. A un demi-gramme par fleur, ça fait des kilos au bout de l'année. T'as pigé? Bon. Pas dommage. Pour la peine, embrasse la dame... Y a pas à dire, on embrasse bien, à Paris...

(A suivre.)

Jérôme MAYNARD.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. **91.903 : Classes primaires complètes** : Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. **91.906 : Classes secondaires complètes** : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. **91.913 : Carrières administratives.**

Broch. **91.918 : Toutes les grandes Écoles.**

Broch. **91.926 : Emplois réservés.**

Broch. **91.935 : Carrières d'Ingénieur,** sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses catégories : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. **91.937 : Carrières de l'Agriculture..**

Broch. **91.942 : Carrières commerciales** (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) : Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. **91.951 : Anglais, espagnol, italien, allemand,** russe, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. **91.955 : Orthographe, rédaction,** versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. **91.963 : Marine marchande.**

Broch. **91.966 : Solfège, chant, piano, violon,** accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. **91.975 : Arts du Dessin** (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. **91.982 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie** (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. **91.988 : Journalisme,** rédaction, secrétariats-éloquence usuelle, rédaction littéraire.

Broch. **91.993 : Cinéma** : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. **91.996 : Carrières coloniales.**

Envoyez aujourd'hui même à l'Ecole Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

affranchir lettres 1.50 cartes post. 0.90

100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

8 Fr. DEPUIS L'USINE
Superbe Montre bracelet forme ronde
Spiralchronométr. lumineux 14 f.
En argent contrôlé..... 39 f.
En forme tonneau, chromé 39 f.
Dame, plaqué or ou argent 35 f.
Env. cont. rembours - Garantie 10 Ans
ET **LYNDA,** MORTEAU p. Besançon

OFFRE GRATUITE

Sur simple demande, vous recevrez la brochure : "La Santé féminine" par le Dr Léon Fontaine et le Dr Couffon, des Facultés de Médecine de Toulouse et de Paris.

Une femme gyraldosée est vraiment saine.

En faisant usage de Gyraldose pour votre toilette intime, vous éviterez les affections qui minent la santé et vieillissent avant l'âge : pertes, métrites, salpingites, etc.. Antiseptique parfait, ce produit décongestionne et tonifie les organes.

GYRALDOSE
tue les germes microbiens
La boîte : 10 frs

Toutes pharmacies ou Étab^t CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à :
NÉO-PUBLICITÉ
35, Rue Madame - Paris
Tél. : LIT. 32-11

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret. (1 à 3 applications). **Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.**
Le **Dr** *consulte et répond discrètement lui-même sans attente.*
INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSAULT, PARIS-17e

A PROPOS DE MAUX D'ESTOMAC

Un Docteur de Cannes dit...

« Je viens d'essayer votre Poudre Macléan sur deux de mes malades atteints d'ulcères de l'estomac et je vous avoue avoir été stupéfait des résultats obtenus. C'est le seul sédatif qui calme les douleurs stomacales presque instantanément. »

Ceci n'est pas étonnant car la Poudre Macléan pour l'estomac est préparée selon la formule d'un illustre médecin du même nom, spécialiste des maladies de l'estomac. Cette merveilleuse poudre est prescrite par des milliers de docteurs et employée dans un grand nombre d'hôpitaux dans les cas de gastrite, acidité, flatulence, etc...

Si vous souffrez de l'estomac, n'hésitez pas une minute à vous procurer chez votre pharmacien un flacon de Poudre Macléan portant la signature : « ALEX-C-MACLEAN ».

VIENT DE PARAITRE
LES GRANDS PROCÈS DE L'ANNÉE 1934
PAR
GÉO LONDON
Une année de record : de Violette Nozière à Bonny
LES ÉDITIONS DE FRANCE
un vol. in-16... 15 francs

SIMPLE ET PRATIQUE

Ce Chronomètre de poche (dimensions classiques des montres à simple usage) se transforme instantanément *en* **PENDULETTE**
La montre 2 usages
Brevetée S. G. D. G.
Garantie 5 Ans
20 FRS et 26
Sans dispositif pendulette. poche 18 Frs et bracelet 23 Frs
Envoi contre remboursement - Echange admis
E. V. **JAMS - Morteau** près Besançon
Dépôt à PARIS : 75, Rue Lafayette
Ouvert le Samedi après-midi

ETES-VOUS NÉ sous une Mauvaise Etoile
GRATUITEMENT

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune. *Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher.* Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes, la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Ecrivez-lui vos nom, prénoms, (Monsieur, Madame ou Mademoiselle), date de naissance et adresse ; joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres-poste pour les frais de rédaction.

Professeur OX, Service 257 I
1, *avenue Pilaudo, Asnières (Seine).*

CONCOURS 1935
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ? CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante, célèbre par ses prédictions et ses conseils, médaillée, diplômée, 78, av. des Ternes, Paris, 1 à 7 h. sauf samedi et dim.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer **en trois jours,** améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
Remèdes WOODS, 10, Archer Street (219 TAD), Londres W1

FAITS DIVERS

"BRACOS" TRAGIQUES

Alfred Martin (ci-dessous), le meurtrier du chauffeur de taxi Azario, et Compère (à droite), qui fut le témoin et le complice de cette agression abominable.

On découvrait le matin du 15 mars, à quarante kilomètres de Paris, dans la solitude champêtre qui sépare les deux villages de Moussy-le-Neuf et de Vémars, le cadavre sanglant du chauffeur de taxi Henri Azario.

Au cours d'une perquisition, le vigilant commissaire Platet avait découvert, dans une ferme de Moussy-le-Neuf, un mouchoir et des vêtements ensanglantés qui lui parurent plus que suspects. Toutefois, le propriétaire de ces objets, Albert Compère, se tira momentanément d'affaire en affirmant qu'il s'était taché de sang en soignant son chien blessé.

Mais un habitant du village, M. Couvreur, après quelques jours de silence qu'il craignait de rompre pour éviter les représailles, se décida à relater l'étrange rencontre qu'il avait effectuée, la nuit même du drame, aux abords de Moussy-le-Neuf.

Alors qu'il regagnait sa demeure, le villageois avait croisé, sur la route, un taxi rouge qui zigzaguait et qui avait failli l'écraser :

— Peux pas faire attention ! lui avait crié un passager du véhicule.

M. Couvreur avait reconnu la voix d'Albert Compère.

Sur cette indication, les policiers reprirent l'enquête à l'origine. Cette fois, Albert Compère confessa le crime.

Un de ses camarades, Alfred Martin, avait projeté de braconner à l'aide de phares, dans la nuit du 15 au 16 mars, aux environs de Moussy-le-Neuf. A l'heure H, Martin rentrait de Paris, conduit par Azario et accompagné d'un inconnu répondant au diminutif de « Gégène ». Le taxi devait conduire les braconniers jusqu'au théâtre de leurs exploits. Là, le chef de « l'équipe », Alfred Martin, demanda son compte au conducteur de la voiture.

— Ça fait cent francs.

Trouvant la somme trop élevée, le client refusa de payer. Ce fut le pugilat, entre les deux adversaires, puis la pétarade du revolver de Martin.

On sait, pour l'avoir lu dans notre dernier numéro, comment l'assassin et ses complices se débarrassèrent ensuite de leur « charge » ensanglantée...

F. D.

LE SECRET DU GARDE

Vernier imite le geste de son patron.

Troyes (*de notre correspondant particulier*).

Il n'y a plus de secret du garde. Le père Bourgis, de Bercenay-le-Hayer, dont nous avions relaté l'assassinat, a été proprement tué par un entrepreneur de battage, de la localité : le nommé Maurice Simon, aidé d'un de ses ouvriers, André Vernier.

Le soir du 10 février, à l'heure où tout le village dînait, Maurice Simon et son domestique pensèrent que c'était le moment de se rendre chez le garde, sans risquer d'être signalés par quelque passant.

Bourgis, reconnaissant leur voix et leur silhouette, n'hésita pas à ouvrir sa porte aux tardifs visiteurs :

— Vous m'avez fait rayer de la Société de Chasse, lui reprocha à brûle-pourpoint l'entrepreneur de battage. C'est vous, père Bourgis, qui avez dit aux « autres » que je chassais au furet...

Encore qu'il fût très âgé et passagèrement fatigué, le garde n'était pas homme à se laisser intimider :

— Si c'est pour me chercher des histoires, déclara-t-il, f...-moi le camp !

La riposte ne se fit pas attendre. D'un coup de poing, Simon abattait le vieillard, et, fou de colère, lui martelait le crâne à coups de clef anglaise.

Aidé de son domestique, il traînait ensuite le blessé, de la cuisine à la chambre à coucher ; et là, il acheva le malheureux octogénaire en l'étranglant à l'aide d'une *lieuse*.

Ce fut Vernier, l'ouvrier de Simon, qui relata aux enquêteurs les circonstances du forfait. Il ajouta d'ailleurs qu'il avait cru de ne pas pouvoir refuser un coup de main à son vindicatif patron...

Celui-ci, par contre, s'obstine à garder le silence. Depuis son arrestation, il ne se souvient plus de rien. C'est son système de défense ! Ni magistrats ni enquêteurs ne parviennent à l'en faire sortir.

Mais les aveux de Vernier permettront cependant à la Justice de venger la mort du père Bourgis.

A. L.

Vernier (à gauche) *et Simon* (à droite).

CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Gérard Mayeux, bien qu'exerçant la profession de marbrier, avait souvent la « gueule de bois ». Et, lorsqu'il avait bu, il menait un tel tapage que l'immeuble dans lequel il habitait, 14 *bis*, rue des Poissonniers, résonnait de cris plus habituel à une poissonnerie qu'à une maison bourgeoisement habitée. Le 22 juillet, le marbrier avait surtout travaillé dans le marbre des cafés. Il avait bu six anis et, lorsqu'il voulut rentrer chez lui, il ne trouva pas le trou de la serrure. Un voisin, M. Tournier, que Gérard Mayeux avait réveillé, lui proposa obligeamment de l'aider à ouvrir sa porte. Mais l'autre lui répondit par une bordée d'injures, ce qu'on pourrait appeler en l'occurrence des mots d'anis. Puis il le précipita de l'escalier dans la cour, où il continua de frapper. Le crâne fendu, Tournier était mort sur le coup. Comparaissant devant les assises de la Seine, Gérard Mayeux, après une plaidoirie de Me de Vésinne-Larue, s'en est tiré avec deux ans de prison. Il y a quelquefois de la veine pour les ivrognes.

Le marbrier Mayeux s'en tira avec deux ans de prison.

La Polonaise Eudoxie Roumy joue facilement du revolver.

Mardi *Eudoxie Roumy, d'origine polonaise, est femme de ménage. On pourrait même dire qu'elle était femme de plusieurs ménages puisque, ayant trois enfants, ceux-ci sont chacun d'un père différent. Mais ce qui l'amène devant les jurés parisiens, c'est une querelle avec son beau-frère, le mulâtre martiniquais Octave Aboulican. Elle lui tira cinq balles de revolver, dont l'une, entrée par la tempe gauche, lui creva l'œil droit. Cela se passait le 21 janvier 1934 et, après plus d'un an d'instruction, on n'a pas encore démêlé les raisons exactes de ce tir à répétition. Tout ce qu'on a appris, c'est qu'Octave Aboulican était assez entraîné à ce jeu dangereux, puisque, déjà, sa femme Frieda lui avait logé une balle dans le crâne sans qu'il ait songé à se plaindre. Les jurés ont dû tenir compte de cet entraînement car ils ont condamné Eudoxie Roumy à quatre ans de prison, mais avec sursis. Rendue à la liberté, celle-ci va pouvoir organiser avec Octave Aboulican, l'homme au crâne solide, un attrayant numéro de tir.*

Mercredi Au cours d'une discussion d'intérêts entre les membres de la famille Admont, cultivateurs à Offekerque, le fils, Lucien, fut mortellement blessé d'un coup de pique. La sœur, Elise, fut arrêtée, comme étant la meurtrière. Au cours de l'audience des assises de Saint-Omer, après l'interrogatoire de l'accusée, Mme Admont mère déclara que c'était son mari qui avait donné le coup de pique. Celui-ci, appelé à son tour à la barre, affirma avec force que sa fille était innocente et que c'était lui le coupable. Mais un autre témoin, la petite Céline Clabaut, âgée de huit ans, maintint ses déclarations de l'instruction, où elle accusait Elise Admont. C'est un tragique problème qui se posait devant la conscience des magistrats populaires. Le père disait-il la vérité ou, après avoir perdu son fils, se sacrifiait-il pour sauver sa fille ? C'est la voix de l'enfant qui a entraîné la conviction des jurés. Elise Admont a été condamnée à deux ans de prison. Cette condamnation, légère pour un fratricide, montre l'inquiétude des juges.

Le jury de St-Omer ne put se faire une conviction.

Paul Laborie a été condamné pour trafic de stupéfiants.

Jeudi *Paul Laborie a comparu devant le Tribunal correctionnel, dans une sorte de levée de rideau. Il ne s'agissait pas de l'assassinat d'Oscar Dufrenne, mais d'une simple affaire de trafic de stupéfiants. Il a été condamné à six mois de prison, mais il a gardé le sourire, car, après tout, qu'est-ce que six mois de prison quand, par ailleurs, on risque la Guyane ? Pourtant, Charles Bonnet et Catherine Denuzières, les condamnés de la Cour d'assises de la Loire, ne sont pas aussi bons joueurs. Ils devaient comparaître devant le tribunal de Lyon pour dénonciation calomnieuse à la requête de la Chambre des avoués lyonnais et d'une banque de la ville. Ils ont fait défaut. On les a condamnés à six mois de prison. Il est vrai que, lorsqu'on a déjà huit ans de bagne, on n'est plus à six mois de prison près et que, lorsqu'on est de grands criminels, on ne se dérange pas pour des peccadilles. Et puis, quand on est en prison pour longtemps, la seule distraction encore permise est de faire de la procédure.*

Vendredi Après M. François-Marsal, qui fut Président du Conseil, M. Gaston Vidal qui, lui, ne fut que sous-secrétaire d'Etat, a comparu devant le Tribunal correctionnel. Il a été, d'ailleurs, condamné comme un ministre, puisqu'il n'y a pas coupé d'un an de prison. Il s'agissait de l'affaire de la Société franco-équatoriale minière qui avait réussi à placer dans le public pour plus de quatre millions de bons dépourvus de toute garantie. M. Gaston Vidal fut, pendant la guerre, un brillant fantassin. Il a eu le tort, depuis, de se laisser entraîner à faire de la cavalerie. En même temps que lui, on a condamné à quatre ans de prison l'homme d'affaire Lala. Celui-ci a été arrêté à la sortie de l'audience. Le financier marron en est resté bleu. En effet, jadis, après la première instance, on avait encore devant soi la Cour d'appel et la Cour de cassation. La vie, quoi ! Cela donnait tout au moins le temps d'attendre l'arrivée au pouvoir d'un ami. Lala doit penser qu'il n'y a plus d'affaires possibles.

Le financier Lala fut arrêté à la sortie de l'audience.

L'hôtelier Delattre n'était pas heureux dans son ménage.

Samedi L'hôtelier Delattre est un homme qui n'a pas de chance, malgré le proverbe qui veut que les maris malheureux dans leur ménage aient de la veine par ailleurs. En effet, l'infortuné Lucien Delattre était trompé par sa femme. Celle-ci accordait ses faveurs à son cousin germain, Pierre Jean, un garçon à qui le sentiment ne faisait pas perdre le sens des choses pratiques. D'une main, il caressait l'aguichante Mme Delattre, et, de l'autre, il plongeait dans la caisse de l'hôtelier. Le pauvre Delattre faisait semblant de ne rien voir. Un jour, pourtant, il surprit les deux amants couchés ensemble. Alors naquirent ses soupçons. Mais il n'intervint pas encore. La femme partit avec Pierre Jean et, à ce coup-là, il dut bien reconnaître qu'elle n'était pas absolument fidèle. Il ne dit cependant rien. Malheureusement, il apprit que l'infidèle devait fuir pour la Belgique avec Pierre Jean. Alors, il décida de tuer le vil « suborneur ». Mais c'est sa femme qu'il rencontra et qu'il abattit de deux coups de revolver. Il a été acquitté.

Dimanche Mme Pflieger était employée dans une maison d'objets de piété tenue par M. Dasset. Elle lui acheta le fonds. Comme premier versement, elle lui remit 250.000 francs, déclarant qu'elle tenait cette somme de son grand-père naturel, un châtelain appelé M. Bach. Hélas ! M. Dasset devait s'apercevoir que l'argent dont on le payait provenait du pillage de son magasin. Dans cet établissement pieux, Mme Pflieger avait voué un culte particulier à Saint Georges, dont la cavalerie vient si facilement à l'aide des commerçants peu consciencieux, mais dans le besoin. Plainte fut déposée. Interrogé, M. Bach, le châtelain, déclara qu'il ne se connaissait aucune petite-fille. Or, M. Bach mourut. Il laissait 100.000 francs à Mme Pflieger. Dans un précédent testament, qu'il avait annulé par la suite, il lui abandonnait toute sa fortune, qui était immense. C'est le scandale qui avait poussé M. Bach à renier sa petite-fille, qui songe maintenant que les médailles, même religieuses, ont parfois des revers.

Mme Pflieger avait été reniée par son grand-père naturel.

DIVERS FAITS

La boucherie du chemin de " Bonne-Vie "

Revolvérisé et tailladé de coups de rasoir par la veuve Claverie (à droite), le père Urbain Paul tomba raide mort à quelques pas de sa demeure

Bègles (*de notre envoyé spécial*).

Dans ce petit pays du Bordelais, à Birambits, près de Bègles, la vie quiète continuait doucement, agréable ainsi qu'il convient dans ce pays aimé du dieu Bacchus.

Au petit matin clair, les ouvriers s'en allaient à leurs travaux, blaguant avec cette pointe d'accent qui parfume si agréablement la rue Sainte-Catherine ou la porte Dijeaux.

Soudain, surgit, effrayant, encadré dans la porte d'une échoppe, le père Urbain Paul. Son visage était rouge. Sur la poitrine, coulait lentement, par à-coups, le sang qui fusait, à la cadence du battement aortique, de la gorge ouverte.

L'homme fit quelques pas, tournoya et, brusquement, s'abattit. Il y eut quelques soubresauts, et puis, plus rien qu'un cadavre affalé.

De la porte de la maisonnette, une femme échevelée s'élançait vers les ouvriers arrêtés et penchés sur le corps.

Les yeux fous, elle hurlait littéralement :

— C'est moi qui l'ai tué, à coups de rasoir et à coups de revolver. Je m'étais ruinée pour lui !

Et c'est le récit du drame sempiternel de l'intérêt et de l'amour à son couchant.

Marguerite-Françoise Claverie, veuve de guerre, s'était mise en ménage avec Urbain Paul. Ils exploitaient un fonds de marchand de fromage.

La crise survint ; les affaires allaient mal. Urbain Paul avait souvent recours à la bourse de son amie.

Les économies furent vite dispersées ; la veuve de guerre vendit une partie de son mobilier, ses bijoux, puis, lassée, elle quitta son ami pour aller vivre, 22, rue Fiéffé, à Bordeaux.

Parfois, elle revenait à Birambits, dans l'échoppe du Chemin de « Bonne-Vie », et réclamait à Urbain Paul, âprement, son argent.

Des discussions violentes avaient lieu souvent.

La dernière visite de la veuve allait tourner au drame.

La dispute éclata ; des chaises furent brisées ; la glace de l'armoire vola en éclats ; puis, ce fut l'accalmie soudaine. Tout a été dit ; même le pire.

Urbain Paul, las, philosophe à sa manière, se couche, et Marguerite le veille.

Quelles pensées mauvaises se ruèrent, tumultueuses, dans son cerveau !

Au petit jour, Urbain Paul s'est réveillé et, de suite, la discussion recommence.

L'homme, exaspéré, crie à son amie :

— En voilà assez ! F... le camp ! Je te chasse. Je vais, d'ailleurs, avoir des locataires. Quant à ton argent, tu peux l'attendre longtemps...

Marguerite, brusquement, sort de son sac à main un revolver et tire, tire...

Urbain, touché, se dresse, écumant et farouche. Il va cogner, se défendre.

A la vitesse d'une bande de cinéma déroulée par un opérateur ivre, la scène tragique continue. Marguerite a vu, d'un coup d'œil, un rasoir posé sur le buffet. Elle s'en empare et se rue sur son ami. Elle frappe. Elle taillade la figure, la gorge. L'homme ruisselle de sang. Il est toujours debout. Il veut se sauver. Il apparaît sur le seuil de la porte. Ses yeux exorbités regardent, déjà, au delà de la vie. Il tombe. C'est fini.

Le Parquet survient. Marguerite Claverie est en présence du cadavre d'Urbain Paul.

— Comment avez-vous frappé avec tant de sauvagerie ? interroge le juge... La carotide est sectionnée, tout le visage est sauvagement tailladé ; vous avez commis cette chose atroce pour une question d'intérêt, pour une dette de quinze mille francs !

La femme relève la tête, tenue obstinément baissée tant que durait l'interrogatoire.

Elle jette un regard sans émotion sur le cadavre de son ami et dit, paisible, entêtée en son idée de « justicière ».

— Il fallait bien cependant qu'il meure !

L. P.

L'abondance de l'actualité nous oblige à remettre à la semaine prochaine la suite des « Interviews » de J. Guyon-Cesbron, sur « Le cinéma et le crime ».

Le sang du « derviche »

Alexandrie
(*de notre correspondant particulier*)

Des ouvriers se rendaient de fort bonne heure dans une des nombreuses fabriques et usines qui bordent le canal Mahmoudieh lorsque, au milieu d'un terrain vague, ils aperçurent une forme humaine.

C'était le cadavre d'un jeune Saïdien, Hafez Mohamad Abdel Warès, originaire de Guirguech, cireur de bottes.

— On le surnommait « le derviche », dit un des ouvriers, et les frères Attia, qui l'ont tué, ont voulu boire son sang. Ils avaient une vengeance à assouvir ; ils sont maintenant satisfaits.

Les frères Attia ont été arrêtés et mis aux fers, mais ils nient...

Et, pendant qu'ils gisent sur le grabat de leur cellule, un de leurs cousins, Afifi Ahmad Rian, attend qu'Achmaoui, le bourreau, lui passe la corde au cou, car Rian, pour une précédente vendetta, fut condamné à mort.

M. LEBRUN.

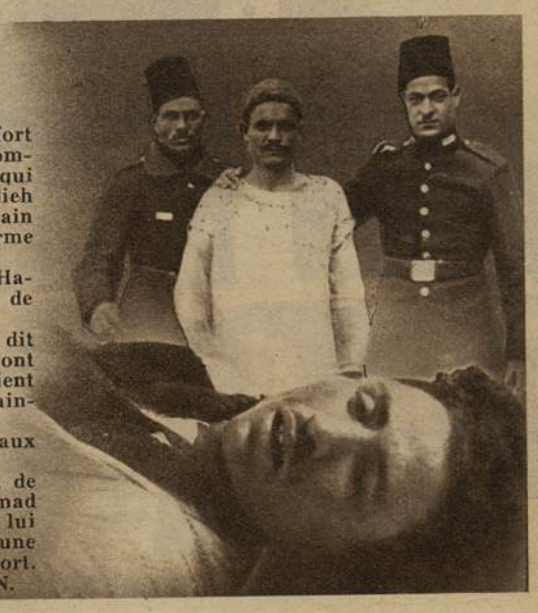

Reportage par DE L'AC GONC

CHEZ LE

Lorsqu'il s'est agi de dresser, pour les lecteurs de Détective, *un portrait de ces Moïs, qui viennent d'attaquer, en Extrême-Orient, une concession française, nul écrivain ne nous a paru plus qualifié que M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt. Sur ce sujet, qui intéresse la plus brûlante actualité, il nous a adressé les pages magnifiques qu'on lira ci-dessous.*

M. Jean Ajalbert n'est pas seulement le célèbre écrivain, dont cinquante années de vie littéraire s'associent étroitement aux mille formes artistiques, politiques et spirituelles de la vie de notre pays. Avocat, il défendit l'anarchiste Vaillant, alors qu'il n'avait guère dépassé la vingtième année. Lorsqu'éclata l'affaire Dreyfus, il prit part à la bataille et se rangea aux côtés de Clemenceau. Par la suite, il fut envoyé par le Gouvernement en Indo-Chine, où commença sa carrière de grand fonctionnaire, qui s'achèvera à Beauvais.

Toutes ces étapes d'une glorieuse carrière sont jalonnées d'œuvres fortes et belles. Le poète de Sur le vif *et* Sur les talus, *le puissant romancier de* Raffin-Su-Su *et de* La Tournée, *le mémorialiste des* Mystères de l'Académie Goncourt *et de* Clemenceau, *le dramaturge de* La Fille Elisa, *le combattant de* L'Aviation au-dessus de tout *et de* La Passion de Rolland Garros, *le peintre de* Veillées d'Auvergne, *n'a eu qu'à puiser dans sa vaste mémoire pour y retrouver ces vibrants échos d'un drame qui touche tous les Français.*

Marius LARIQUE.

Un de ces communiqués qui n'ont l'air de rien, mais qui en disent long. Lisez attentivement :

ATTAQUE D'UN POSTE EN INDOCHINE

Le ministère des Colonies communique :

Le 5 mars, par nuit noire, une forte bande de Phnongs ayant blessé mortellement la sentinelle du poste Le Roland, isolé, au Cambodge, aux confins de la zone insoumise Moïs, a envahi le camp en franchissant le réseau de fil de fer et la clôture. La sentinelle avait pu appeler aux armes et permit à la résistance de s'organiser. Au cours de l'engagement et jusqu'à la fuite des assaillants, nous avons eu 7 morts indigènes dont 4 tirailleurs. Le capitaine de Crèvecœur, le médecin-lieutenant Maria et le sergent Levelli ont été blessés légèrement ainsi que 5 indigènes. Le résident supérieur du Cambodge qui s'est rendu sur place, rend compte qu'il s'agit d'un coup de main de village insoumis dans le but de délivrer plusieurs des leurs, arrêtés pour assassinat. Des mesures ont été aussitôt prises pour renforcer les postes voisins et le camp Le Roland, qui avait remplacé celui abandonné où M. Gatinne fut assassiné en 1931. Il s'agit d'un de ces regrettables incidents qui se reproduisent encore malheureusement dans une région très limitée de la colonie où vivent quelques insoumis.

En Indochine, des tribus insoumises, qu'est-ce à dire ! Comme cela s'amenuise : *un regrettable incident !* Sept morts, un capitaine, un sergent, le médecin blessé, avec cinq indigènes, et la sentinelle, seulement blessée, mais mortellement. Oh ! le coup de main n'était pas exactement dirigé contre nous. Les assaillants voulaient seulement *délivrer plusieurs des leurs, arrêtés pour assassinat.* Plusieurs des leurs ? Pour un assassinat ? De qui, dans cette région vague, peuplée du seul poste Le Roland ? Assassinat qui offre les allures d'une précédente attaque.

De mon temps, de 1900 à 1907, les Moïs étaient de doux sauvages, disséminés sur les plateaux élevés de la Cochinchine, dans les premiers massifs montagneux du Cambodge et de l'Annam... Vivant en tribus espacées, par groupes d'une centaine sous la même case primitive, posée dans une clairière de la forêt dense, se déplaçant à la moindre alerte, on ne les poursuivait guère ; pas d'impôt à récupérer sur eux, ne cultivant que pour leurs infimes besoins riz et tabac. On les laissait en paix. Alors, il leur arrivait de s'apprivoiser, d'apporter quelques sèches volailles, des haricots, des arachides. Leur vie, la chasse. J'ai connu ceux du Lang-Biang, quand Paul Doumer et le résident Dutrey, aujourd'hui député, jetaient les bases de la station de plaisance de Dalat, y amorçaient des routes, pour installer, à 1.500 mètres, le sanatorium conseillé par le docteur Yersin. D'Albert Sarraut à Pasquier, tous les gouverneurs devaient se passionner au projet de Paul Doumer de fournir aux coloniaux un lieu d'asile — l'air d'Europe, pour s'y reposer, s'y remettre du terrible climat d'en bas, s'y soigner sans l'obligation de rentrer en France. Mais l'âme de l'entreprise fut l'administrateur Parigol qui, de Phan-Rang, de la côte à Djiring, à Daukié, explorait inlassablement, cherchait l'eau, traçait les enceintes, se dépensait en multiples et pressants rapports. Ce qui ne l'empêchait pas de s'adonner au sanscrit, et de fournir aux orientalistes d'intéressantes relations sur l'art cham. Célibataire, comme tous les fonctionnaires de la conquête, passionnés de leurs tâches, et curieux des êtres et du pays. Et les Moïs ne fuyaient pas son approche. Ils continuaient d'errer sur le plateau, et peu à peu se soumettaient au portage — alors seul moyen de transport — nous acueillaient dans leur maison commune, démontable, toute en charpente, à deux ou trois mètres au-dessus du sol, contre les fauves, où l'on ne faisait pas long feu, à cause du feu qu'ils y faisaient, dans des pierres disposées en fourneaux, d'où la fumée s'échappait comme elle pouvait par d'étroites ouvertures. Parigol n'en était pas incommodé. Dans ce tunnel fumeux où, les yeux pleurants, je ne voyais qu'une étable confuse de bétail humain, il me décrivait les arbalètes, les boucliers de fibres, les épieux, et, sur une corde tendue sur les vingt ou trente mètres de long abritant une soixantaine de chasseurs, c'étaient des têtes de panthères, de tigres, de cerfs — que l'on enterre avec celui qui les a abattues, pour témoigner de sa valeur. Pauvre cher Parigol qui les aimait — et qui devait périr par eux — comme je dirai sa fin...

— J'aime le Moï, le Moï n'est pas haïssable comme l'affirme Pascal, me jetait-il en plaisanterie.

Le Moï, à chevelure de nègre et face de Mongol, plutôt grand, robuste, d'où vient-il, au milieu des Annamites, sans rapport physique ni moral avec eux ? Il va nu, un cache-sexe étroit, qui, à la marche, n'est jamais en place, une couverture pour le froid... Eh bien, s'ils se passent de vêtements, les Moïs ne manquent pas de coquetterie. Ils sont avides de bijoux, de bracelets, de bagues, de boucles d'oreilles en cuivre, en plomb, en fer blanc, en bois. Avec quelle ingéniosité ils utilisent n'importe quel bout de métal pour orner leurs doigts, leurs poignets, leurs chevilles ! « On les a » pour une boîte de conserve ; le fil de fer, la capsule d'une bouteille de champagne, des étuis de cartouches, tout leur est bon. Ils percent leurs oreilles de trous où l'on passerait le bras, tant, par le poids des ornements, les lobes s'allongent, tombent sur la poitrine. On voit des marchands qui vendent, aux jours de foire, de la colle à raccommoder la porcelaine, des poids de cinq, dix kilogs sont suspendus à l'assiette recollée, accrochée à quelque anneau, pour prouver l'efficacité du produit. Je pensais toujours à ces exhibitions, parmi nos sauvages à oreilles distendues; ils arrivent à introduire, dans les lobes fendus, des anneaux de bambou, du diamètre d'un rond de serviette. Ils plantent leur couteau dans leurs cheveux, accrochent leur pipe à leur ceinture, un lambeau d'étoffe tortillé à la taille, et une corbeille au dos contenant riz et tabac, les voilà parés pour la plus longue expédition...

Que le monde est petit ! C'est chez les Moïs que je devais connaître M. Champoudry, ancien vice-président du Conseil municipal de Paris, dont le nom est gravé à l'Hôtel de Ville, pour 1894-1895.

C'était sur la lagune désertique des côtes d'Annam, à vingt-cinq jours de Marseille, à trois jours de Saïgon ! Et Champoudry, ancien maire de Paris, devait accomplir une ascension de deux jours encore, pour gagner la région du Lang-Biang, où il était nommé « administrateur du centre européen de Dalat » — où il n'y avait jamais eu que Champoudry et les siens comme Européens.

(Sur ce plateau salubre, on avait rêvé d'installer le sanatorium de la Cochinchine... Et puis, trois millions dépensés, vingt mille coolies morts dans les terrassements, on avait renoncé...)

Avec le chef de la province, Parigol, dont la résidence était voisine du rivage, j'allai au-devant de Champoudry, en mer... Car le bateau débarquait les passagers au large, à une demi-heure de la grève. On n'est pas tendre, aux Colonies, pour les nouveaux arrivants. Et l'on s'imaginait la tête de Champoudry débarquant dans les sampans et les pirogues ! Justement, la vague était forte. Il n'était pas commode de descendre les bagages dans les frêles embarcations indigènes, qui ne pouvaient accoster... Et nous aperçûmes Champoudry, présidant... à la manœuvre...

Robuste, sur la soixantaine, à peine grison-

Les Moïs vivent en tribus espacées, par groupes d'une centaine, sous des cases primitives dressées dans quelque clairière de la brousse.

JEAN AJALBERT
ADÉMIE
OURT

ET MOÏS

nant, ce radical-socialiste avait l'air d'un bon général à grandes moustaches. Mais sa voix était douce, sans allure de commandement. A sa manière de traiter les coolies, il apparaissait bien qu'il arrivait d'Europe...

Contre ces écueils d'Extrême-Asie, où ne fréquentent guère les Françaises, une femme et trois jeune filles, en casque blanc, mais des cartons à chapeaux à la main, au milieu des malles dispersées sur la table, formaient le groupe d'émigrants le plus pathétique. A quoi pouvaient rêver ces jeunes filles — qui, naguère, recevaient à l'Hôtel de Ville, dans ce silence et cette solitude immenses ?...

Le soir tropical tombait rapide sur des meules blanches de coraux amassés pour être écrasés et faire de la chaux.

— Savez-vous ce que c'est que ça ? enseignait Champoudry.

— Non, papa, répondait le chœur familial.

— Eh bien ! mes enfants, ce sont... des madrépores !

Ah ! ce n'était pas du pavé de bois !

Non, ce n'était pas du pissenlit ou du mouron pour les petits oiseaux, ni du plâtre ou de la brique !

— Mes enfants, ce sont des *madrépores !*

Mais il fallait gagner la place mirifique, sans doute dévolue en compensation au vaincu du suffrage universel. Et ce fut le poste le plus élevé de la colonie — géographiquement parlant : à 2.000 mètres au-dessus du niveau de la mer de Chine...

Tout de suite, la redoutable question de *portage* : nul autre moyen que les indigènes. Les dames seraient véhiculées en chaise, soit. Mais Champoudry déclara qu'il ne transigeait pas avec les principes, qu'il ne participerait pas à *l'avilissement de l'espèce humaine.*

On lui offrit un mulet !

— Je ne suis pas un *aristo*... Je n'ai jamais fait d'équitation... Je ne veux pas être ridicule en commençant à mon âge...

Et Champoudry, ancien président du Conseil municipal de Paris, géomètre-arpenteur de son état, bravement, la bouffarde aux dents, prit les devants de sa petite troupe, en route pour l'inconnu... Par la forêt hantée du cobra, du tigre et des éléphants sauvages, se déroula, en file indienne, le long cortège des Moïs, au ventre seul caché sous un lambeau d'étoffe insuffisant, une pipe dans le chignon, qui trottaient entre les brancards des chaises, où cahotaient toutes ces jeunes filles blanches, avec leur cartons de couturières et de modistes !

Parfois, on s'arrêtait à quelques cantonnement de Moïs qui n'avaient pu fuir, maintenus aux travaux de la route. Une seule case servait à cent personnes. Réciproquement, les indigènes se cherchaient les poux, qu'ils mangeaient avec délices. Ils ignoraient le sel, et assaisonnaient le riz avec de la cendre. Ils se jetaient sur les boîtes de conserves abandonnées par la caravane, pour s'en fabriquer instantanément des boucles d'oreilles gigantesques, des colliers, des bracelets...

Et comme les surveillants détaillaient à Champoudry les mœurs de ces populations primitives, il demandait :

— Que leur avons-nous accordé comme franchises municipales ?

Après l'ascension suffocante, par la forêt de fièvre et de mort, l'air s'allège : c'est une montagne de sapins, on respire de la France...

Champoudry a apporté son habit, un haut-de-forme, des cravates blanches pour inaugurer le centre européen de Dalat...

Or, le programme est changé, les chantiers licenciés. Il y avait un casernement, des employés des travaux publics, deux gendarmes, un médecin. Tout le monde descend — sauf la poste — abandonnant le piano et le billard, hissés là-haut, par quel prodige ! Et Champoudry est seul, Champoudry est chez lui...

Plus d'Européens, plus de Moïs non plus ; ils se retirent au loin avec prudence. Ils ont soin de garder leurs distances.

C'est la famine menaçante. Rien ne monte plus. Il faut vivre sur le pays. Champoudry prend des mesures. En *môï*, il fait afficher un écriteau, dont la traduction m'est restée en mémoire :

« Attendu qu'il est urgent de ravitailler le centre européen de Dalat... »

Et l'arrêté créait un marché hebdomadaire, où, sans redevances, les indigènes étaient invités à apporter des provisions...

Ils ne s'exécutèrent pas tout de suite, comme on l'imagine !

Cependant, des événements se sont accomplis au Lang-Biang. Malgré tout, il y avait un centre européen : d'un côté, la famille Champoudry ; de l'autre, le postier-télégraphiste. Or, ce fonctionnaire a épousé une demoiselle Champoudry. Il n'y a plus à Dalat qu'un centre Champoudry.

Hélas ! si Champoudry a pu se réjouir dans son cœur de père, comme maire il est écrit que la fatalité s'acharne après lui. Pour une fois qu'il y avait un acte de l'état-civil à dresser sur son territoire administratif, il n'a pu opérer lui-même ; la loi interdit aux maires de procéder personnellement au mariage de leurs enfants.

Il y a trente ans que j'ai conté cette aventure authentique — un peu à la blague, en chroniqueur, sans assez de pitié. Ce n'était pas si mal, ce courageux exode d'un brave homme, demeuré pauvre, aux lieux où depuis a fleuri Topaze. Et si cela n'a pas été fait, il ne serait que juste de mettre une plaque, pour se souvenir, à Dalat — qui rappellerait aussi Odend'hal, tous deux décédés en coloniaux à la tâche...

A Saïgon, en 1902, je crois, je débarquais pour un nouveau séjour en Extrême-Orient, quand Odend'hal prenait le courrier pour la France. A peine quelques heures pour giberner...

— Trois ans que je ne suis pas rentré... Je n'en pouvais plus... Vidé par ma vieille dysenterie... Deux ans à la Sorbonne, au Collège de France... Je vais pouvoir mettre au point des travaux toujours à l'état d'ébauche... Je ne sais pas où je vais me loger...

— Mais c'est simple... Chez moi...

Retiré pour lors en Auvergne, j'avais un pied-à-terre au Palais-Royal...

— Vraiment...

— Quoi... Un mot pour ma concierge, qui fait le ménage... Le Carrousel à traverser, vous êtes sur la rive gauche... Deux fenêtres sur le jardin, le silence...

— Et les Champoudry ?

— Toujours là-haut... Je crois qu'il est grand-père...

Nous nous séparâmes... Nous ne devions plus nous revoir. Et je demeurai près d'un an sans nouvelles, le courrier ne me suivant pas au Laos, au Siam, à Java... Près de deux ans s'étaient écoulés ; divers plis, d'un coup, m'informaient d'un séjour dans sa famille, d'une saison à Vichy, de son départ pour Marseille où nous nous étions croisés.

De Port-Saïd, grande lettre, mélancolique, de quitter la France, après tant de mois heureux, « où il laissait de son cœur... » Plus loin, avec un détachement qui attira mon attention, il me demandait de recevoir et de pistonner pour entrer au Conservatoire une jeune personne, digne d'intérêt, fille d'un vieil ami...

Après quelques jours en Auvergne, je rentrai à Paris, juste pour y lire un mot de la jeune fille annoncée. A sa visite, j'étais en train de déballer des caisses, où s'entassaient mes poupées javanaises ; elle m'aida à les sortir...

Une jolie, éclatante personne, qui ne me parlait pas de Parigol comme d'un vieil ami de famille :

— Un charmant garçon...

Les poupées étaient poussiéreuses.

— Si vous voulez vous essuyer les mains.

Et je lui indiquais le cabinet de toilette :

— Oh ! je sais...

En fait de sanscrit, il n'y avait pas d'hésitation à conclure que Parigol avait dû oublier les cours de la rive gauche... D'un tiroir de mon bureau, qui n'avait pas été vidé, débordaient des papiers révélateurs. Ce n'était que factures de modistes, d'un marchand de meubles, d'un manège d'équitation, location de chevaux pour le Bois.

La mission ? Des camarades me racontèrent :

— Fauché... C'était le moyen pour lui de rentrer, sans laisser de notes à la traîne... Toutes ses économies y ont passé...

Je recommandais la demoiselle à un membre du jury :

Jean Ajalbert (en haut à gauche, et ci-dessus), *lors de son séjour en Cochinchine, parmi les peuplades moïs.*

— Vous ne vous embêtez pas... Elle est bigrement jolie... Soyez tranquille, ce ne sont pas les relations qui lui manquent... D'ailleurs, elle entrera... Il y a deux ans qu'elle joue... Elle a de l'abattage...

Trois mois après, dans un journal du soir, une dépêche : la mission Parigol avait été massacrée.

Par la suite, des détails, mais inconsistants d'un coolie chinois qui avait échappé... Ils étaient arrivés dans le canton moï dissident... On leur avait enjoint de retourner, sous prétexte d'une fête, un buffle qu'on égorgeait... Parigol avait continué d'avancer... Un groupe s'était refermé sur lui, et le boy qui l'accompagnait... Le Chinois n'avait rien vu de plus... Ce n'est que par la suite que l'on apprit qu'ils avaient été gardés, puis massacrés, une nuit qu'ils avaient tenté de fuir.

Une dépêche laconique : LA MISSION PARIGOL MASSACRÉE... C'était à la dernière heure du *Temps* que je parcourais, achevant mon cigare, devant la Renaissance, lors d'une répétition générale... La sonnette appelait... Je m'effaçai pour laisser passer une élégante, qui descendait de voiture, suivie d'un baron de la finance, « la fille du vieil ami ».

La mission ?...

Pour en finir...

Je réalisai le roman : la rencontre, les belles semaines sans compter, les économies vite fondues, la rupture avec l'échéance du retour à la brousse...

LA MISSION PARIGOL MASSACRÉE...

Ce soir-là, je n'écoutai guère la pièce : devant la fiction, se dressait le scénario tragique, chez les Moïs...

Jean AJALBERT.
DE L'ACADÉMIE GONCOURT.

A peu près nus, avec, pour tout vêtement, un cache-sexe qui est rarement en place, ils ne manquent pas, cependant, d'une certaine coquetterie.

II. — Me de Moro-Giafferri (1)

Si quelqu'un s'avisait d'établir, parmi les grands avocats, la hiérarchie comiquement imposée par Buffon aux grands mammifères, c'est à Me de Moro-Giafferri qu'il devrait réserver le rôle du lion.

Après tout, puisqu'on parle sans cesse du maquis de la procédure, il n'est pas irrévérencieux de comparer à une jungle le royaume de la justice.

De cette jungle, Me de Moro-Giafferri est le roi, c'est-à-dire le lion très vraisemblable. D'autres ont pris leur retraite ou leur quartier d'hiver, des lions devenus vieux.

Le lion de Buffon, le lion classique — *Félis Léo* — est l'animal noble par excellence. Me de Moro-Giafferri est noble de toutes les manières, y compris la manière corse. Son nom aux sonorités chaudes évoque l'Ile de Beauté, d'amour, de vendettas, grésillante de soleil et de parfums. Un nom pareil est une chance redoutable dans la vie : on n'a que la ressource de se montrer supérieur à elle. Maintenant, pour tout le Palais, pour Paris et pour la province, il est tout simplement : Moro. Ça, c'est la gloire.

Le lion du barreau n'est pas moins noble par son visage et par sa belle prestance : d'abord cette crinière magnifique. Et ce regard dominateur. Et ce nez en bec d'aigle — autre animal royal selon Buffon. Quel profil ! Les rois sont faits pour être vus de profil, sur les médailles et les monnaies.

Vu de face, le nez impérieux de Moro semble dévier légèrement vers la droite. Sans doute pour équilibrer ses idées politiques qui ont évolué en sens contraire. Et la moustache, une moustache de séducteur sur une lippe sensuelle, complète à merveille un portrait qu'on a l'impression d'avoir vu quelque part. Ah ! dans les dessins de Lautrec ou de Forain. On se souvient du fameux tzigane Rico jouant la valse *Fascination* et enlevant chaque soir une princesse à la pointe de l'archet vainqueur.

Chez l'illustre avocat, dont l'archet invisible a charmé tant de jurys et fait pleurer tant de beaux yeux, il y a quelque chose du magnétiseur et du violoniste irrésistible, et de l'infaillible duelliste. Quelque chose aussi du héros de roman de l'époque Maupassant. Rien de vulgaire. Parfois le ridicule esquivé de justesse. Une composition parfaitement réussie, comme seule la nature sait les réussir.

Me de Moro-Giafferri, sous la robe d'avocat ou le frac du conférencier, a fière mine et grande allure. Il le sait. Il le sait trop, disaient les envieux, naguère. Mais il en a de moins en moins. Il les perdra tous en route avant de perdre ses cheveux — sa crinière. Déjà, les années ont estompé, nuancé d'une douce mélancolie ce que cette trop belle tête avait d'un peu provocant.

Un grand avocat doit savoir tirer parti de tous ses avantages physiques. Me de Moro-Giafferri plaide avec sa tête. Entendez par là non seulement son intelligence, son savoir juridique, sa prodigieuse mémoire, mais encore le profil d'aigle, la crinière de lion, l'œil de braise et tout ce qui s'ensuit. Toutes ces richesses plastiques sont mises au service de l'innocence opprimée ou présumée.

C'est un spectacle de voir s'agiter au-dessus des débats ce chef magnifiquement expressif. Et si mobile ! On songe à Mélisande en proie aux violences de Golaud : « A droite et puis à gauche, en avant, en arrière... jusqu'à terre... jusqu'à terre. » Et jusqu'au ciel aussi, car Moro n'a pas son pareil pour relever la tête fièrement, ou pour l'incliner à l'infinie pitié.

Oui, un beau spectacle. Et quelle musique ! Une voix qui pourrait prêter à rire par on ne sait quelle outrance pathétique, mais qui charme et qui conquiert, qui caresse et qui désarme.

Le secret de son action sur les juges populaires ? Celui de tous les grands avocats d'assises : la conviction. Pour me persuader, il faut d'abord vous persuader vous-même. Il ne suffit pas de le paraître, il faut l'être. Mensonge, comédie ? Non, si l'avocat est sa propre dupe. On connaît le paradoxe de Diderot : le comédien d'autant plus émouvant qu'il ressent moins les sentiments qu'il mime. Il vaut pour les bons acteurs et les bons avocats. Mais non pas pour les grands. Pour être grand, il faut d'abord être convaincu de sa grandeur. Oh ! je sais bien que nos maîtres affectent, avant ou après la crise, le détachement et le scepticisme. Mais, sur le moment, ils se prennent au sérieux, voire au tragique et croient, comme on dit, que c'est arrivé. C'est ce qui fait leur force, et aussi parfois leur ridicule.

Me de Moro-Giafferri est éloquent, cela va de soi. Sa parole a un prestige indiscutable, celui de l'efficacité. Rien de tel que de paraître à la barre d'un tribunal, précédé de la rumeur de cent acquittements célèbres: le souvenir des triomphes passés étoffe la voix des ténors, même quand ils deviennent aphones.

Les Dieux soient loués, mon honorable adversaire — pardon — le sympathique accusé, bref, l'illustre maître n'est pas prêt d'être aphone. Quel métal, quelle trempe, quel timbre riche et caressant ! Et quelle vaillance !

Ceux qui ont entendu sa plaidoirie pour Charles Humbert n'oublieront jamais ce miracle. Vous savez : Humbert, Lenoir, Desouches, ce trio étrange engagé dans un de ces imbroglios de trahison et d'affaires germés sur les fumiers sanglants de la guerre du droit. Qui n'a point vu Moro arracher l'acquittement de son client — à la minorité de faveur — à un conseil de guerre hypnotisé, ignore le pouvoir et la vertu terrible des mots.

« Soldats qui m'écoutez, oh ! vous qui avez gardé la frontière, en remettant le sort de mon client entre vos mains loyales, c'est notre patrimoine, etc...

« Soldats qui m'écoutez, nous sommes en France, nous sommes libres ; l'effort tenté par la Barbarie contre la pensée de Voltaire et de Beaumarchais s'est brisé sur la Marne et sur l'Yser...

« Déjà l'humanité tout entière s'éveille au chant glorieux du coq sur le clocher intact.

« Soldats qui m'écoutez, vous nous avez donné la victoire ; rendez-nous la justice ! »

Oh ! certes, quand on regarde sur une gazette déjà fanée ces phrases refroidies et figées, on est tenté de sourire. Voltaire, Beaumarchais à la rescousse de Charles Humbert : « des canons ! des munitions ! les mains loyales, le chant du coq ». Evidemment tout cela ne fait pas très « 1935 »... Mais sur le moment, croyez-le, tout le monde a entendu le coq chanter, les clochers vibrer d'allégresse, à la voix de Moro.

« Soldats qui m'écoutez... » on songe aux Pyramides, à l'autre Corse, celui qui n'avait pas les cheveux frisés. Enfin, c'est de l'éloquence.

Ecoutez-le encore, parlant pour Joseph Caillaux, lequel, vous le savez, n'a jamais été brûlé vif :

« Prenez garde ! Nous vivons à une époque tragique : un salpêtre flotte dans l'air qu'on respire, n'allumez pas les bûchers ! Leur flamme n'éteint pas le flambeau solitaire, mais elle se répand, gagne de proche en proche, et si le vent se lève, elle emporte soudain et la forêt mouvante et la ville endormie, la branche passionnée et la pierre imbécile... »

A l'analyse, il ne reste pas grand'chose dans ce pot-pourri d'images sublimes. Mais tenez pour certain que les auditeurs de Moro ont vu, de leurs yeux vu, les flambeaux, les bûchers et les trente-six autres chandelles.

Enfin, encore une fois, c'est l'éloquence. On aime ou on n'aime pas ça.

Je me souviens de Moro défendant la tête d'un bandit corse qui s'intitulait « bandit d'honnour et de vinginnce » et qui répondait — coups de fusil bien entendu — au nom de Mozziconiacci. Ce nom où le président et l'avocat général s'empêtraient comme dans un plat de nouilles à l'italienne, devenait dans la bouche de Moro une mélodie ravissante. Il eut d'ailleurs l'occasion, au cours des débats, de donner à l'interprète une leçon de dialecte corse. C'est pour la Corse, d'ailleurs, qu'il plaidait ce jour-là. Et de quelle manière. Il avait bien commencé par affirmer au tribunal que la Corse s'était donnée à la France pour toujours, mais il exigeait si impérieusement l'acquittement de Mozziconiacci que les jurés purent redouter, en condamnant ce bandit euphonique, d'ébranler l'unité française.

Me de Moro-Giafferri, vrai lion de l'éloquence, méprise les ruses médiocres. N'attendez point de lui l'appoint de l'ironie féroce, du sarcasme qui déchire ou du ricanement qui dégrade. Homme d'esprit dans le privé, dans le prétoire il est noble à tout prix, il élève systématiquement le débat, comme on dit au Palais-Bourbon.

Au besoin, il l'élève à bout de bras. Il faut, bon gré, mal gré, le suivre sur les cimes oratoires. Et savez-vous pourquoi on le suit, même quand le chemin est un peu long et rocailleux ? C'est parce qu'on a confiance en ce guide loyal.

Le voilà, le vrai secret de Moro, son charme personnel et son talisman : c'est sa bonté. Il est de ceux qui méritent de paraître non pas au milieu d'une clientèle de partisans, mais d'un cortège d'amitiés fidèles et d'admirations reconnaissantes, où, parmi beaucoup d'innocents qui lui doivent tout, et d'abord leur innocence, prendraient place, sans trop d'invraisemblance et d'anachronisme, les figures traditionnelles de la Veuve et de l'Orphelin.

(*A suivre.*)

Roger ALLARD.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 334.

Vrai lion de l'éloquence, Me de Moro-Giafferri méprise les ruses médiocres

RIDES, patte d'oie, coin du nez, de la bouche, du front, etc. ; poches des yeux, paupières fripées, points noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j. Disparus en 1 mois. Méth. nouv sensationnelle. Facile chez soi, en secret. Ecrivez-moi pour envoi gratuit Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

25 fr. MONTRE BRACELET
forme ronde. homme ou dame
En argent contrôlé....... 39 f.
Forme allongée, chromé... 32 f.
Dame, plaqué or ou argent. 35 f.
Env. cont. rembours^t - Garantie 10 Ans
E^ts JAMS MORTEAU p^r Besançon

SANS LE SAVOIR VOUS PORTEZ EN VOUS DES FORCES MERVEILLEUSES

LE

COURS PRATIQUE DE MAGNÉTISME
D'HYPNOTISME
ET D'INFLUENCE PERSONNELLE
du Professeur BLAIVE

VOUS APPRENDRA
A VOUS EN SERVIR
MÉTHODE MODERNE
POUR DÉVELOPPER VOS FACULTÉS
et AUGMENTER
LA PUISSANCE DE VOTRE VOLONTÉ

Envoi gratuit du programme détaillé sur demande, sans aucune marque extérieure.

(Joindre un timbre à 0 fr. 50.)

Ecrire : **Professeur BLAIVE**, 9, rue Honoré-Chevalier, Paris-VIe.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

220 fr. le mille, adres. à copier à la main et g. g. à cor. s. frais. **Ets SPIREX**, Biarritz.

Sage-Fem. Dipl. F. M. Pens. Cons. tte Hre. 92, rue St Lazare (9e) Discr.

200 Fr. Le mille, adresses à copier pour enveloppes, travail assuré tout l'an. Manufacture VULCAIN, 38, Lyon.

Ecrivez au professeur

O. ROYNAM

qui vous enverra une étude graphologique de votre caractère. Joindre 2 fr. 50 pour frais

Prof. O. ROYNAM, serv. 356
35, rue Madame, Paris

FORCE SANTÉ VIGUEUR par

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1re PARTIE :
SYSTÈME NERVEUX.
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2me PARTIE :
ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminales, Prostatorrhée, Ecoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3me PARTIE :
MALADIES DE LA FEMME.
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4me PARTIE :
VOIES DIGESTIVES.
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5me PARTIE :
SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à **Mr le Docteur M.A. GRARD, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST**, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.
Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0,90

CHRONOSPORT 1935

Comme précédemment :
1° La montre indispensable pour l'heure
2° L'aiguille chronographique donnant temps et vitesses

Mais encore désormais :
3° Un poussoir d'arrêt de l'aiguille chronographique
4° Un cadran compte tours totalisateur
5° Un poussoir de REMISE A ZÉRO

C'EST UN VÉRITABLE TACHYMÈTRE

SCHÉMA DU MÉCANISME

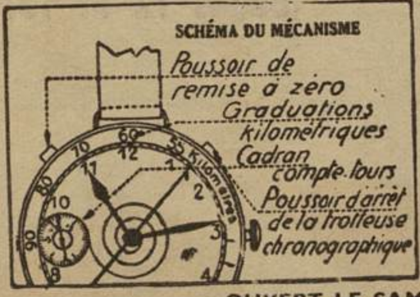

Garanti 5 ans. Échange admis. Envoi contre Remboursement
Montre forme mode avec Bracelet cuir large. . . . **45 FR.**
Modèle luxe chromé....... 55 Fr.
Chronosport de Poche 20 et 26 fr.

USINES E^ts LYNDA
MORTEAU près Besançon
Dépot à Paris : 75, Rue Lafayette
Métro : Cadet - Gares : Nord, Est et Saint-Lazare

OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

UNE SPLENDIDE CRÉATION EN PALISSANDRE POUR 1995 F !
-le bois à la mode-

" LE BONHOMME AMBOIS "
LA 1re MARQUE FRANÇAISE

Grâce à un effort sans précédent, le palissandre - ce bois très riche si recherché pour les meubles de haut luxe - n'est plus l'exclusivité d'une élite de privilégiés. Cette dernière création - EN VÉRITABLE PALISSANDRE des INDES - bat tous les records tant au point de vue prix que qualité !

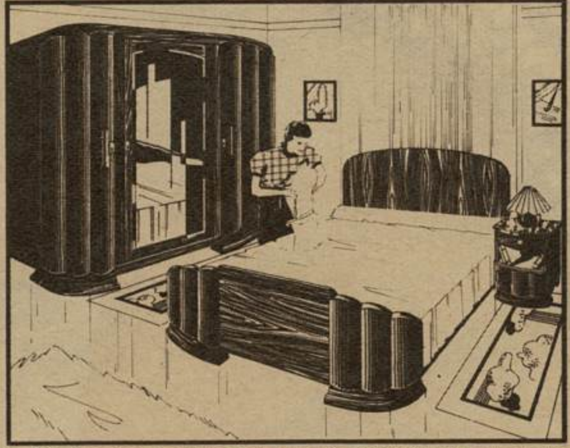

N° 324 - Chambre à coucher mod. **bombée, "DEAUVILLE", palissandre des Indes verni :** Armoire bombée, 3 portes ouvrantes, celles des côtés avec 3 galbes, grande glace, 1 tiroir à bijoux intérieur, larg. 1^m40, haut. 1^m95; lit de milieu forme corbeille, larg. 1^m40; table de nuit liseuse des. marbre. **Complète : les 3 pièces sac. à 1.995 fr.**

NOS AVANTAGES

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE

REPRISE EN COMPTE DE VOS MEUBLES

LIVRAISONS GRATUITES A DOMICILE PAR CAMIONS DANS TOUTE LA FRANCE

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Usines et Ateliers : 52, rue des Poissonniers (à 150 mètres des magasins) Visites tous les matins

Certificat de garantie, garde sans frais des meubles achetés. Les titres de rente française, les bons de la Défense Nationale et les emprunts gagés par l'Etat sont acceptés en paiement.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18e)
(Ne pas confondre ! La seule entrée de nos magasins est indiquée par notre marque : Le Bonhomme AMBOIS)

Succursales : **ALGER** 26, Rue Michelet ■ **LE HAVRE** 19, Rue du Chillou ■ **LILLE** 114, Rue Nationale **MARSEILLE** 11, Rue Montgrand ■ **NANTES** 27, Rue du Calvaire ■ **TOULOUSE** 63, Boulevard Carnot

Il vous faut ce nouveau catalogue

ENVOI GRATUIT

BON à découper et à faire parvenir aux **GALERIES BARBÈS** pour recevoir gratuitement : 1° l'Album général d'Ameublement. 2° l'Album de literie, divans, studios et mobiliers sacrifiés. 276
Rayer la mention inutile.

GRANDE LOTERIE

groupant 3 ensembles de lots considérables :

1° - 20 automobiles - 20 mobiliers complets des Galeries Barbès - 200 postes de T.S.F. - 100 machines à coudre - 200 bicyclettes - et 8000 autres lots importants.
En outre, un **TITRE AU PORTEUR** vous faisant participer :
2° - à la LOTERIE NATIONALE et
3° - aux LOTS d'OBLIGATIONS (Crédit National, etc. PENDANT 10 ANS, représentant 540 tirages d'un montant total dépassant **UN MILLIARD DE FRANCS !**

Voilà ce que vous offrent les Galeries Barbès en EXCLUSIVITÉ DANS L'AMEUBLEMENT

LOTERIE au profit du SANATORIUM de PUYLAÜN, éditée par l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE.

Pour chaque tranche de 10 francs d'achat il est remis un billet de cette loterie. (Ex. : un achat de 1000 francs donne droit à 100 billets). 276

Le Bain de Vapeur chez soi
LA SUDATION SCIENTIFIQUE
(Maison fondée en 1929, 70.000 appareils vendus à ce jour).

est un appareil qui permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, un bain de vapeur **survaporisée** (vapeur à l'état gazeux, simple, parfumée et médicamenteuse), incomparablement plus **efficace**, plus rapide, plus **propre** que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain coûte 20 centimes. Les médicaments mis dans les générateurs portés par la **survaporisation** à plus de 400 degrés, **sans bouillir et sans pression**, sortent à **l'état gazeux**, sont respirés par les pores de la peau et instantanément **entraînés dans la circulation** miraculeusement activée par le bain.

SUDATION-SCIENTIFIQUE

PRÉVIENT, COMBAT ET GUÉRIT

Obésité. — Constipation. — Rhumatisme. — Lumbago. — Mauvaise circulation. — Arthrite. — Rides du visage. — Insomnies. — Age critique. — Maladies de la peau. — Douleurs. — Troubles nerveux. — Acide urique, etc.

REMPLACE LA SALLE DE BAINS

Nettoie à fond la peau et la régénère

Le maniement de l'appareil est très simple. Aucune installation à faire.

Fonctionne à l'alcool ou à l'électricité et sur tous les courants.

L'appareil complet avec régulateur de survaporisation à 4 degrés (150-225-325-400) nouveau peignoir insalissable breveté franco : 350 fr.

LA SUDATION SCIENTIFIQUE
9, rue du Faubourg-Poissonnière
(Taitbout 55-99. Provence 77-30 et 32)
Chèque postal 1407-74
Brochure et renseignements gratis franco sur demande.

Cette ravissante jaquette exécutée en laine « Astrakan » de la marque « Aux Fuseaux d'Or » avec laquelle nous avons passé d'importants marchés, vous reviendra à 55 francs (13 pelotes Astrakan à 4 fr. 50 l'une dans les nuances : noir, blanc, tabac ou gris).

Adresser cette somme, en indiquant la teinte choisie, à *Détective*, 35, rue Madame, à Paris, pour recevoir franco la laine nécessaire à la confection de ce charmant vêtement donnant la parfaite illusion de la fourrure ; les envois peuvent également être faits contre remboursement (2 fr. 50 de frais supplémentaires).

A chaque commande il sera joint une explication détaillée vous permettant d'exécuter cette jaquette, même si vous ne savez pas tricoter, ainsi qu'un catalogue général des laines et soies.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS « ZED » R. C. Seine 237.040 B - Le Gérant : MONTARRON Imp. Hélios-Archereau, 39, rue Archereau, Paris. 1935

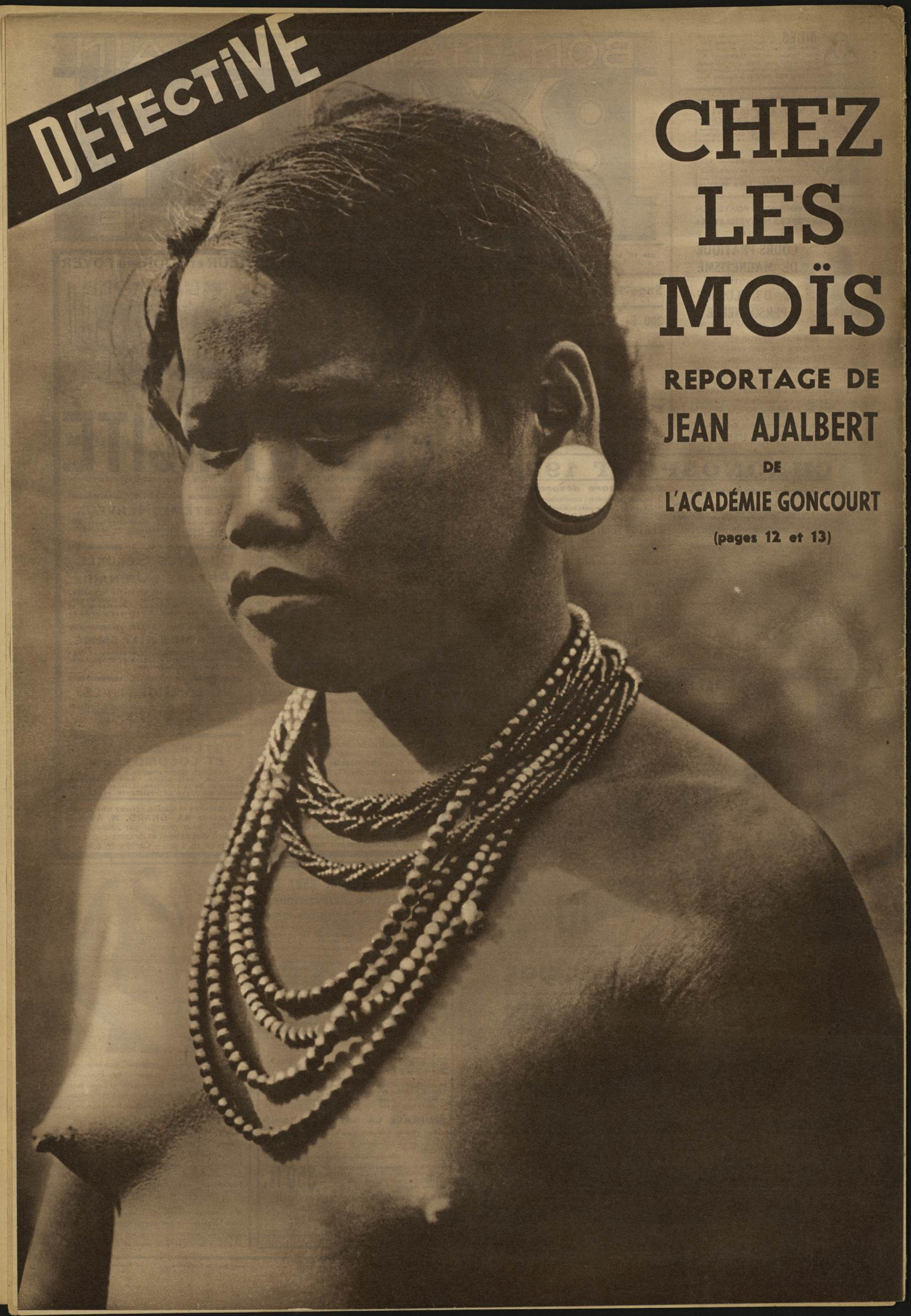

CHEZ LES MOÏS

REPORTAGE DE

JEAN AJALBERT

DE

L'ACADÉMIE GONCOURT

(pages 12 et 13)